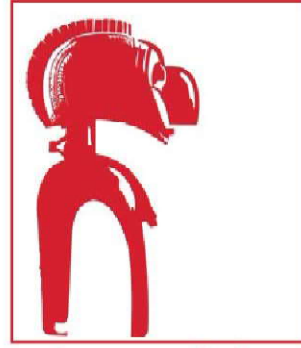


HOROYA

Quotidien national



www.guinee.vision



N°8220 DU LUNDI 2 OCTOBRE 2023 * 62^{ème} ANNÉE www.horoya.net.gn * horoya1958@gmail.com PRIX: 2 000 GNF

la Semaine de l'Indépendance
Du 28 septembre au 03 octobre 2023

sur l'ensemble du territoire national et dans les représentations diplomatiques de la République de Guinée

S'inspirer du passé pour Construire le futur Ensemble

AN 65 DE L'INDEPENDANCE DE LA GUINEE



Une souveraineté à consolider

65 ans de lutte sans merci pour garantir et pérenniser une souveraineté acquise à prix coûtant, 65 ans d'intégration régionale, pour une Afrique en pleine tempête mais qui s'assume, 65 ans d'endurance après la préférence de la liberté à l'opulence dans l'esclavage, 65 ans aussi de balbutiements mais surtout de résilience incarnée, etc., la Guinée vient de loin. Elle suit son choix historique et son bonhomme de chemin avec des embûches et des bourrasques ; mais, elle se fait une place de choix dans le gotha des pays ayant joué un rôle prépondérant dans la libération d'autres nations, alors sous le joug colonial. Cette prééminence fait de ce pays de l'ouest africain, considéré comme le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest et par ailleurs un scandale géographique une République qui s'assume et qui fait face à son destin. Aujourd'hui, plus qu'hier, cette Guinée-là est conscient que le temps est venu de réaffirmer son esprit endurent, de choisir ce qu'il y a de mieux dans son histoire : travail, justice et solidarité. C'est le fondement même de la République. D'où une souveraineté à consolider.

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS
Siège: dans l'enceinte de la RTG Boulbinet-Kaloum
+224 664 633 212 / 623 490 130 -BP: 191 Conakry
horoya1958@gmail.com

Le cœur y est-il vraiment ?

Par Ibrahima Koné

Aussi longtemps qu'on sache raison garder par rapport aux égos, au déni et au mépris caractériels désormais devenus la marque de fabrique de la société guinéenne, aussi longtemps le cœur sera à l'ouvrage pour construire une Guinée, forte, une et indivisible.

Pour le reste, l'indépendance de la Guinée, on le sait, a eu ses héros, ses martyrs, son hymne, sa devise, etc. et les grandes déviations qui s'en sont suivies. Les séquelles sont encore là. Presque imputrescibles. Plus de 60 ans après, on parle et reparle de justice, de réconciliation. On continue de tendre la main au colon, ceux qui mangent l'Afrique, pour ainsi parler comme Tierno Monémbo.

Entre citoyens, on se crêpe les chignons à cause des positionnements. On se tue à cause du pouvoir. On se malmène sous les dentelles de la corruption rampante, suivie d'impunité congénitale. Malgré ces maux, on n'omet point les festivités marquant la date d'anniversaire de l'indépendance. Le temps d'une journée de commémoration, d'halte et d'exaltation. Mais, au regard de la cruauté de la vie quotidienne, au climat fétide entre acteurs politiques et tout le bataclan, le cœur y est vraiment au moment même où le président de la transition a mis le pied dans la fourmilière pour dénoncer déjà ce qui faisait l'une de grosses plaies du continent : les coups d'Etat ?

Extrait : « Les coups d'Etat, s'ils se sont multipliés ces dernières années en Afrique, c'est bien parce



qu'il y a des raisons très profondes. Et pour traiter le mal, il faut s'intéresser aux causes racines. Le putschiste n'est pas seulement celui qui prend les armes et renverse un régime. (...) les vrais putschistes, les plus nombreux, qui ne font l'objet d'aucune condamnation, ce sont aussi ceux qui manigancent, qui utilisent la fourberie, qui trichent pour manipuler la Constitution afin de se maintenir au pouvoir. Ce sont ceux, en col blanc, qui modifient les règles du jeu pendant la campagne pour conserver les rênes du pouvoir. Voilà les putschistes les plus nombreux. » Voilà où on en est !

Célébrer l'indépendance ? Il n'y a pas mieux à faire pour rappeler aux uns et aux autres que le vivre ensemble – avec une justice équitable, un accès aux services sociaux de base de qualité –, dans la redistribution des ressources nationales au mieux des intérêts de tous est l'unique démarche qui vaille. Aujourd'hui, plus le temps passe et plus les générations successives nées après 1990 s'aperçoivent qu'il n'y a pas grand-chose à célébrer dans ce qui fut avant tout, une indépendance du drapeau et une décolonisation formelle, débouchant sur une dépendance savamment fabriquée

autant que prédéterminée.

Pour sa part, le locataire de Mohamed V a assigné pour mission à cette transition une «refondation de l'Etat», la rédaction d'une nouvelle Constitution, la lutte contre la corruption, la réforme du système électoral, la refonte du fichier électoral, l'organisation d'élections «libres, crédibles et transparentes» et la «réconciliation nationale». Il est clair que le chemin reste long, escarpé et semé d'embûches. Il requiert beaucoup d'humilité, de sens élevé de rassemblement, mais aussi et surtout d'écoute. Après tout, Mamadi Doumbouya avait motivé le changement de régime par « l'instrumentalisation des institutions républicaines, de la justice, le piétinement des droits des citoyens [et] l'irrespect des principes démocratiques », et répétait à qui voulait l'entendre qu'il allait « rendre le pouvoir au peuple de Guinée ».

Le cœur doit donc y être pour s'offrir de nouvelles perspectives de bonne gouvernance adossée à un climat socio-politique serein, afin d'en tirer le maximum de profit pour le bonheur des Guinéens. Des Guinéens qui ont tant souffert par le fait de son élite, des choix hasardeux. En attendant, que le sang des illustres devanciers, combattants et nombreux autres martyrs serve de sacrifice éternel pour la Guinée.

Bonne fête d'indépendance !

HOROYA

Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ibrahima Koné

Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99 konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTÉ

Mame Fatoumata Diallo

Tél: 623 49 01 30 randasylla17@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Amadou Kendessa Diallo

Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETARE GENERAL

Lanciné Camara

Tél: 622 34 17 77 lacicama@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORTS

Dinah Salifou Soumah

Tél: 628 36 43 56

RUBRIQUE ÉCONOMIE

Lansana Sarr

Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE INTERNATIONALE

Jean Marie Morgan

Tel : 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RESPONSABLE SITE WEB

Youssef Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura

Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui

Tél: 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL

Amara Sylla Tél: 628 80 71 88



65^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE / ADRESSE À LA NATION DU CHEF DE L'ÉTAT

« Cette fête nous rappelle et galvanise notre fierté, notre dignité comme en ce jour du 02 octobre 1958 »

**Guinéennes, Guinéens,
Mes chers compatriotes,**

Demain, le 02 octobre 2023, la Guinée, notre cher pays, célèbre le 65^{ème} anniversaire de son accession à la souveraineté.

Cette fête nous rappelle et galvanise notre fierté, notre dignité comme en ce jour du 02 octobre 1958. Elle célèbre notre liberté recouvrée, exalte la bravoure de nos vaillantes Forces de Défense et de Sécurité et glorifie le courage, le dynamisme de nos femmes, de nos hommes, notamment de notre jeunesse entreprenante, espoir de demain.

**Guinéennes, Guinéens,
Mes chers compatriotes,**

Ce 65^{ème} anniversaire m'offre encore l'occasion solennelle de vous souhaiter une très bonne fête.

Je tiens particulièrement à saluer, au nom de la Nation, nos anciens combattants ainsi que tous les compagnons de l'Indépendance, pour tous les sacrifices con-



naissent évidemment pas de réponses simples. Mais, je suis persuadé que nous trouverons ensemble des solutions adaptées, grâce à notre créativité et notre persévérance. Il y a de bonnes raisons de croire en l'avenir,

C'est pourquoi le thème central du 65^{ème} anniversaire de notre accession à l'indépendance n'est pas fortuit : «S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble». Ceci, dans le but d'atteindre dans un ordre très précis les trois priorités de la Transition qui portent sur le SOCIAL, l'ÉCONOMIQUE et le POLITIQUE.

L'état de fragilité sociétale de notre chère Patrie était tel que nous avons trouvé une société complètement gangrénée par le communautarisme et le tribalisme, une cohésion nationale inexistante. La fierté d'être Guinéen était, dès lors, profondément ébranlée. Le premier devoir que nous avons alors était de panser ces plaies et permettre aux Guinéens de se retrouver enfin pour construire un avenir radieux pour nous et pour les futures générations.

Notre société est faite de valeurs et de croyances et nous savons que, quelles que soient les divergences, les Guinéens restent profondément attachés à leur patrie.

Nous continuons d'entreprendre les actions pour res-

serrer les liens, restaurer la paix, la quiétude, renouer le dialogue et rétablir la confiance entre les populations et les gouvernants.

Cependant, il reste encore beaucoup de défis, notamment la réalisation des réformes institutionnelles et politiques pour atteindre les objectifs de bonne gouvernance, afin de bâtir une Guinée unie, prospère, pacifique, où chaque citoyen, quelle que soit son origine ethnique, religieuse ou politique, a sa place et ses droits

ressources naturelles abondantes, mais nous devons les exploiter de manière responsable et équitable au profit de tous les Guinéens. Nous sommes déterminés à lutter contre la corruption et à promouvoir la transparence dans la gestion des ressources publiques. Nous travaillons également à diversifier notre économie pour réduire notre dépendance. La transformation des produits locaux est un axe clé de notre processus de développement irréversi-

« Le 5 septembre 2021, lorsque les Forces de Défense et de Sécurité prenaient leurs responsabilités pour la rectification institutionnelle de notre pays, le tissu social était complètement fissuré, avec une quasi absence des valeurs du vivre-ensemble. »

sentis pour la défense de notre Patrie et pour cette liberté que nous célébrons aujourd'hui. Hommage à tous nos devanciers, illustres ou anonymes, qui nous permettent aujourd'hui de célébrer cette Indépendance pour laquelle plusieurs d'entre eux ont consacré leurs vies et consenti d'énormes sacrifices.

Guinéennes, Guinéens,
Les défis auxquels nous sommes confrontés ne con-

car le chemin déjà parcouru est une preuve éloquente de la résilience de notre peuple.

En effet, le 5 septembre 2021, lorsque les Forces de Défense et de Sécurité prenaient leurs responsabilités pour la rectification institutionnelle de notre pays, le tissu social était complètement fissuré, avec une quasi absence des valeurs du vivre-ensemble. Les Guinéens ne se regardaient plus en frères et sœurs.

« La situation économique de notre pays est un autre défi majeur que nous devons relever. La Guinée dispose de ressources naturelles abondantes, mais nous devons les exploiter de manière responsable et équitable au profit de tous les Guinéens. »

respectés.

Guinéennes, Guinéens,
La situation économique de notre pays est un autre défi majeur que nous devons relever. La Guinée dispose de

ble.

Le secteur agricole est au cœur de notre stratégie de diversification économique.

Suite en page suivante...

« La Guinée est sur la voie de la réconciliation, du développement et de la prospérité. »



Nous investissons dans l'agriculture pour accroître la production alimentaire et créer des emplois dans les

Ainsi, la santé n'ayant pas de prix, nous avons mobilisé, et continuons de le faire, d'importantes ressources finan-

et nous investissons dans la construction d'écoles, la formation des enseignants et l'élaboration de programmes éducatifs adaptés.

ensemble, permettre à chaque Guinéenne et Guinéen d'avoir l'amour de son prochain pour un avenir radieux pour tous et pour les futures générations...

et nous rassemble avec pour seul but les intérêts du peuple souverain de Guinée.

Je tiens à réaffirmer mon engagement pour la Guinée et pour notre peuple. Je suis convaincu que, grâce à notre unité, notre détermination ainsi que notre solidarité active, nous continuerons à faire face aux défis auxquels

« S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, c'est bâtir des institutions fortes, avec une Constitution qui nous ressemble et nous rassemble avec pour seul but les intérêts du peuple souverain de Guinée. »

Des réformes courageuses sont en cours dans plusieurs secteurs, notamment dans la Fonction Publique en particulier, avec la biométrisation des fonctionnaires qui sera bientôt terminée. Celles-ci ouvriront des perspectives d'emploi pour les jeunes, en plus des opportunités considérables qui seront offertes dans le cadre du Projet Simandou.

S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, c'est amorcer le processus de développement économique irréversible pour le

« Des réformes courageuses sont en cours dans plusieurs secteurs, notamment dans la Fonction Publique en particulier, avec la biométrisation des fonctionnaires qui sera bientôt terminée. »

zones rurales. Nous encourageons également les investissements dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de l'infrastructure et des technologies de l'information pour stimuler la croissance économique.

cières et matérielles pour la rénovation, la construction d'hôpitaux ainsi que de centres de santé de proximité à travers tout le pays, pour donner à nos populations un accès à des soins de qualité, à moindre coût.

Guinéennes, Guinéens,
La Guinée est sur la voie de la réconciliation, du développement et de la prospérité. Mais, il reste beaucoup de travail à faire, et nous devons le faire ensemble. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la construction de l'avenir de notre pays en s'inspirant du passé pour construire le futur ensemble.

plus grand bonheur du peuple souverain de Guinée...

notre pays est confronté.

Dans le cadre des secteurs prioritaires comme la Santé, les Infrastructures et l'Éducation, les réalisations ainsi que les efforts consentis sont visibles par nos concitoyens.

En ce qui concerne l'Éducation, nous sommes déterminés à améliorer l'accès à un enseignement de qualité pour tous les Guinéens. L'éducation est la clé du développement de notre pays,

S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, ... c'est rétablir le vivre-

S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, c'est bâtir des institutions fortes, avec une Constitution qui nous ressemble

Bonne fête de l'Indépendance à toutes et à tous.

Vive la Guinée unie et prospère !

Je vous remercie

Qu'a-t-on fait de notre indépendance ?

65 ans d'indépendance ne suffisent pas encore pour être réellement ce qu'on rêvait : qu'a-t-on fait de notre histoire glorieuse faite parfois de choix hasardeux, mais des choix quand même historiques. La Guinée, ce riche pays de l'ouest africain de par ses ressources en intelligentsia, en eau, en richesses du sous-sol a pris son destin en main et compte s'assumer.

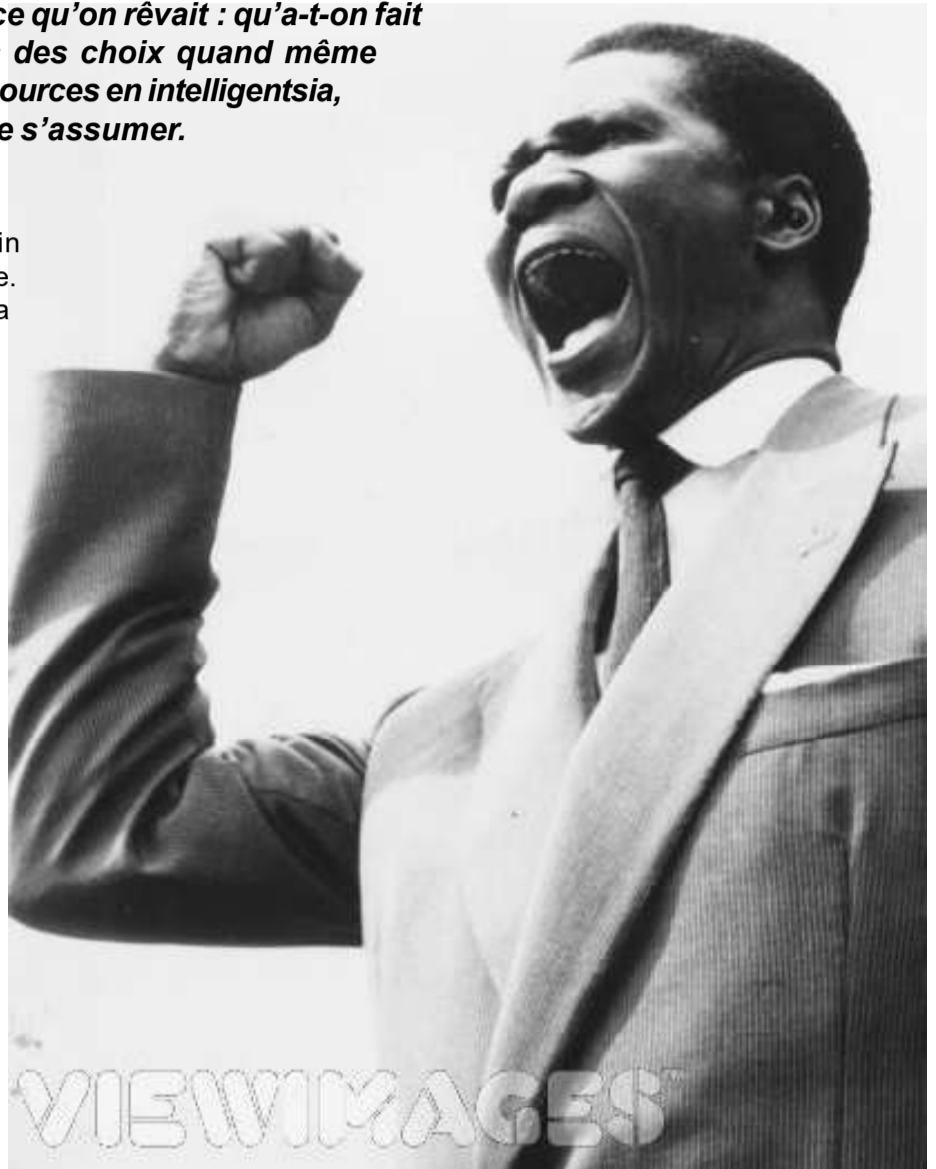
Elle est restée depuis le lendemain des indépendances, en guerre contre un réseau tentaculaire de déstabilisations supposées ou réelles, de barbarie d'une rare exemplarité mais aussi et surtout de haines inouïes. Notre économie en plein essor au départ avec une perfusion tous azimuts est restée plus tard très affaiblie en partie par l'appât du gain en plus de l'irresponsabilité de certains. Mais aussi par notre échec collectif à faire des choix et à préparer cette Guinée à un nouvel âge. D'où la faillite collective sans précédent pas seulement de l'élite, mais de tout le monde. Le manque d'amour de la patrie, d'éthique dans l'exercice des fonctions et autres responsabilités ont fini par jeter en pâture ce qui nous reste encore comme vertus et valeurs.

fait la fierté de la Guinée ont été contraintes à mettre la clé sous le paillason, certaines rendues à la nature. Le secteur des arts ne sait plus à quel régime se fier. Notre système de santé est beaucoup trop cher et les services de qualité détruits. Au niveau de nos écoles, les mêmes causes produisent les mêmes effets. L'état de nos routes est somme toute chaotique et fantomatique.

Les pensionnaires du château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ont soif. La majorité dort dans les ténèbres, pour ne pas dire avec des lampes chinoises, bien récentes. Ce sont des indicateurs de la faillite. Moins mesurable mais non moins profonde est la perte de confiance qui sévit en Guinée entre gouvernants et gouvernés. Entre pouvoir

et justiciables, etc.

Aujourd'hui, le déclin de l'élite est inéluctable. Une élite de la compromission. Une élite aux effluves du chaos. Une élite aux reproches mesquins et des fausses promesses, des récriminations et des dogmes désuets. Une élite étranglée par des divisions provoquées par des ambitions trop personnelles et égoïstes. Avec le multipartisme, la liberté d'expression et les droits humains ont fait des progrès, mais les répressions, souvent sanglantes, ont marqué l'évolution du pays. Les stigmates sont encore là. Et le feu couve sous la cendre et on fait semblant d'oublier, alors qu'on est en train



Des citoyens peinent à trouver des logements décentes. Des diplômés, cartables sous les aisselles peinent à trouver un boulot sans coloration politique, ethnique ou tribale. Des unités industrielles qui ont

et opposition. Entre commerçants et acheteurs. Entre propriétaires de maisons et locataires. Entre passagers et transporteurs. Entre enseignants et apprenants. Entre justice

de pérenniser la culture de la violence et de l'impunité.

La Guinée a plus de 64 ans et de fait, le temps est venu de réaffirmer notre esprit endurant, de choisir ce qu'il y a de mieux dans notre histoire : travail, justice et solidarité. C'est le fondement

même de la République. Plus besoin de la rappeler. Or, il s'est avéré que partout où nous jetons le regard en Guinée, il y a du travail à faire. Des défis énormes à relever : rassembler les Guinéens - dont certains sont devenus des loups pour leurs semblables - autour d'un idéal commun. De cultiver les principes démocratiques et de l'Etat de droit. Loin des a priori. Après tout, comme le rappelle si évidemment un grand homme politique contemporain, les cyniques ne comprennent pas que le terrain a changé sous leurs pieds, que les arguments politiques usés qui nous ont dévorés pendant si longtemps ne s'appliquent plus.

La faillite collective est certes consommée mais, la Guinée ne doit pas pour autant s'arrêter d'autant plus que les générations précédentes ont vaincu le colon blanc, pas seulement avec des missiles et des tanks, mais avec des alliances solides et des convictions pérennes, pour aboutir en ce 02 octobre 1958, à l'indépendance nationale.

En ce jour de 65^e anniversaire, pour autant maculé de sang, les Guinéens doivent se reprendre et clamer en face de ce pays de l'ouest africain où on a préféré la pauvreté à l'opulence que la Guinée, ce riche pays de marécages, de bras de mer, de profonds estuaires, de savanes, de chaînes de montagnes pittoresques et de plateaux doit être une et indivisible. Avec une égalité de chance, avec une justice pour tous. Le tout, dans une souveraineté assumée. Ce n'est ni une montagne à déplacer, ni une mer à boire. Mais juste une volonté politique. Et donc, jouable.

Ce serait le plus digne héritage qu'on aurait pu laisser aux générations futures. Ce serait aussi une immense fierté, après avoir avec un ton mordant, défié le général de Gaulle en se prononçant à 95 % contre son projet de Communauté française. Après tout, et loin des « Indépendants-tristes » décrits par Williams Sassine, l'amour de la Guinée qu'on revendique tant et si outrageusement, passe aussi par-là !

Thierno Pérédio

SEMAINE DE L'INDÉPENDANCE

« D'où venons-nous ? » Un sous-thème débattu par d'éminents panelistes

La date du 28 septembre de chaque année est perçue comme un rappel de l'histoire pour le peuple de Guinée qui a opté en 1958 pour le "Non" à la domination française. 65 ans après cet acte libérateur du président Ahmed Sékou Touré et ses compagnons, les Guinéens restent fiers et déterminés à maintenir cet acquis héroïque de leurs devanciers.



C'est dans ce cadre les nouvelles autorités sous le leadership du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya ont bien voulu donner une nouvelle dimension à cet évènement du 65^e anniversaire, en consacrant toute la période allant du 28 septembre au 02 octobre 2023, à la réalisation d'une vingtaine d'activités. Ces activités planifiées dont des conférences thématiques visent essentiellement à rappeler les faits.

À la cérémonie d'ouverture de la série de conférences programmées au titre de cette semaine consacrée à la célébration de l'indépendance de la Guinée, le thème central "S'inspirer du passé pour construire le futur". Ce thème qui tire son fondement de la volonté du vivre-ensemble résultant d'une histoire commune et d'un avenir partagé, a eu pour sujet de discussion une interrogation : « D'où venons-nous ? ». Un sujet à la fois pertinent et d'actualité qui a débattu par des panelistes de haut niveau à savoir Hadja Saran Daraba Kaba, Dr Makalé Traoré, Pr Jean Marie Touré, Aly Gilbert Ifono, Pr Joel Maxim Millimono.

C'était dans la salle des congrès du palais du peuple en présence du Premier ministre, Dr Bernard Goumou, du

ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République et des membres du gouvernement dont Louopou Lamah du Commerce, Guillaume Hawing de l'Enseignement pré-universitaire, Alpha Bacar Barry de l'Enseignement Technique, Dr Diaka Sidibé de l'Enseignement supérieur, Bachir Diallo de la Sécurité et de la Protection Civile, Lansana Béa Diallo des Sports et Mamoudou Nagnalén Barry de l'Agriculture et de l'Elevage.

Prenant la parole en premier, Hadja Saran Daraba a déclaré avoir le privilège d'appartenir à une génération qui est née sous la période coloniale. « *Le dernier tracé frontalier de la Guinée a eu lieu en 1948. J'étais déjà née. La République de Guinée est née en 1958. Et nous sommes le seul pays francophone à avoir dit NON le 28 septembre 1958. Mais pourquoi c'est la seule Guinée qui a dit NON ? Comme toutes les colonies françaises, a contribué à donner des militaires pour aider la France à lutter contre les Nazis où des milliers de soldats sont morts au combat. Et c'est parce que cela fut qu'en 1946, la prise de conscience des Africains francophones a mené à la création du Rassemblement démocratique africain. Cela a eu lieu à Bamako, capitale de l'actuelle République du Mali. Mais à cette conférence, les*

délégués se sont entendus que chaque pays participant créerait son antenne nationale. À l'époque, on ne disait pas nationale : on disait territoriale, puisque nous n'étions pas encore des Républiques souveraines. Et la Guinée, du retour de Bamako, a créé le Parti démocratique de Guinée. Ce Parti démocratique de Guinée a eu l'avantage particulier d'être animé et dirigé par de grands patriotes qui ont été des syndicalistes, des enseignants, des médecins, des administrateurs et qui ont servi l'administration coloniale », a-t-elle enseigné.

A question de savoir en quoi le Parti Démocratique de Guinée (PDG) se distinguait des antennes d'autres territoires, la paneliste (Hadja Saran Daraba) a tenu à préciser que « *la première distinction résidait là, avec des syndicalistes dans différents domaines qui constituaient l'équipe dirigeante du Parti Démocratique de Guinée, dont le premier Secrétaire général ne fut pas le président Ahmed Sékou Touré, plutôt M. Madéra Keïta du Mali. Dans son équipe dirigeante, le Parti démocratique de Guinée, a intégré d'autres non-Guinéens : des Sénégalais, des Maliens, des Ivoiriens, des Burkinabé qui ont été membres de l'équipe dirigeante du PDG. Et c'est pour cela que l'option panafricaniste*

est née déjà dans la Constitution du Parti démocratique de Guinée (...). Alors, de 1946 jusqu'en 1958, ce que le PDG a fait, c'est de veiller à l'implantation systématique du parti sur l'ensemble du territoire national. Tout le territoire national a été sillonné par les responsables et dans les plus petits villages, il y avait une section PDG-RDA à telle enseigne qu'en 1956, quand le gouvernement français a décidé de donner une autonomie à ses territoires, le gouvernement et l'Assemblée territoriale qui sont issus du vote, la République de Guinée donnait déjà une écrasante majorité au Parti démocratique de Guinée (...). C'est pour cela qu'à la veille de l'indépendance, nous avions au PDG, deux députés sur trois à l'Assemblée nationale française, cinq maires sur cinq dans les communes de plein exercice, sept maires de moyen exercice sur neuf, cinquante-sept conseillers territoriaux sur soixante, onze ministres sur douze au gouvernement de la Loi-cadre, c'est-à-dire, le gouvernement territorial, quatre-cent quatre-vingt quatorze conseillers de circonscription sur cinq cent vingt-six, et trente-neuf mille neuf-cent deux sur quarante milles. »

A l'en croire, le PDG avait un quasi monopole la structure

politique du pays, raison pour laquelle quand l'option a été offerte par le Général De Gaulle de choisir entre OUI ou NON, le président français d'alors a fait une tournée dans toutes les colonies. « *Arrivé en Guinée le 27 août, il a trouvé que le PDG couvrait déjà tout le territoire et la messe était dite. Alors, l'indépendance de la Guinée n'est pas le fait d'une personne ou d'un groupe de personnes. L'indépendance de la Guinée est le fait du peuple de Guinée. Parce que tout ce qui pouvait concourir à avoir des voix dissonantes a été prévu, traité et assuré avant que l'on arrive le 14 septembre à la décision du Parti démocratique de Guinée de voter NON au référendum (...). Chaque fois qu'on me demande personnellement quelle est la chanson que je trouve la plus expressive par rapport à l'indépendance de la Guinée, parce que j'étais adolescent quand nous sommes devenus indépendants, je ne parle pas de l'hymne national, mais de l'engagement politique qui a amené la Guinée à devenir indépendante », a-t-elle conclu.*

Quant aux autres panelistes, ils ont tour à tour reconnu ces grands faits. « *Les jeunes, représentant 70 % de la population, ainsi que les femmes et les habitants des zones rurales, ont été identifiés comme des groupes qui ont souffert de l'insuffisance de perspectives et d'infrastructures. Bien que nous soyons riches en ressources souterraines, notre richesse reste inexploitée en raison de politiques de croissance qui ont laissé de côté quatre groupes vulnérables lors de nos efforts pour construire notre identité. Les jeunes, qui représentent 70 % de notre population, sont aujourd'hui les plus touchés. Bien que des efforts aient été déployés, ils demeurent largement exclus de notre croissance économique et de nos richesses. Un deuxième groupe affecté est constitué des femmes, qui travaillent de longues heures sans voir de perspectives pour bénéficier de cette croissance. Enfin, les zones rurales souffrent d'un manque criant d'infrastructures. Il est vrai que des efforts ont été déployés au cours des derniers mois, cependant, le fossé demeure considérable », dira Dr Makalé Traoré*

Youssouf Hawa Keita

RECUEILLEMENT SUR LA TOMBE DU PRÉSIDENT SEKOU TOURÉ

Les autorités de la transition à l'œuvre

À l'occasion du lancement d'une série d'activités commémoratives marquant l'accession de notre pays à l'indépendance, le Président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, et le Premier ministre, le Dr Bernard Goumou, se sont recueillis ce jeudi 28 septembre sur la tombe du premier président de la Guinée indépendante, le Camarade Ahmed Sékou Touré



Peu avant cela, de nombreuses personnalités, dont des membres du gouvernement ainsi que des membres de la famille du père de l'indépendance, se sont réunies dans la salle de conférence du Centre islamique de Donka. C'était l'occasion pour eux d'écouter avec une grande émotion le témoignage de la porte-parole de la famille Sékou Touré, Madame Nagnouma Faro.

Elle a exprimé toute la reconnaissance de sa famille envers les autorités de la transition pour les gestes bienveillants posés depuis le 5 septembre 2021. Il s'agit notamment du changement de nom de notre aéroport en "Aéroport International Ahmed Sékou Touré", de la restitution des cases Belles-vues aux ayants droit, ainsi que de l'attention toute particulière portée à l'ancienne première dame Hadja André Touré. Nagnouma Faro a également sollicité le soutien des autorités pour aider

Mohamed Touré, le fils d'Ahmed Sékou Touré, à surmonter les difficultés qu'il rencontre actuellement aux

président du CNT a déclaré : "Nous sommes très émus aujourd'hui, car c'est un jour exceptionnel. L'anniversaire

pays indépendant, fier et digne, grâce au sacrifice de nos compatriotes qui ont renoncé au pouvoir et à ses privilèges pour que nous puissions vivre dans une terre bénie, libre et digne. Nous sommes maintenant une nation libre et indépendante."

Il a ensuite ajouté que ce moment de recueillement visait à rappeler aux Guinéens l'importance de l'unité, un bien précieux donné par Dieu à la Guinée. Il a encouragé l'acceptation mutuelle,

la tolérance et la coopération pour que les générations futures puissent bénéficier d'une nation unie, prospère, développée et épanouie.

Il a conclu en soulignant : "Nul n'est parfait, seul Dieu est parfait. Acceptons l'unité, car c'est ce qui peut nous aider à relever les défis qui se présentent devant nous. La Guinée, en tant que pays riche, est un paradoxe. La Guinée, en tant que pays pauvre, est une insulte pour les Guinéens. Car nous avons tous les atouts pour nous développer, pour devenir riches, pour prospérer. Ce qui nous manque, c'est l'unité."

Il convient de noter que cette cérémonie de recueillement marque le début d'une série d'activités prévues pour la semaine du 65e anniversaire de l'indépendance guinéenne, placée sous le thème : "S'inspirer du passé pour construire le futur."

Ahassane Barry



États-Unis.

Au nom du président de la République, le Colonel Mamadi Doumbouya, le Dr Dansa Kourouma a rendu un vibrant hommage au chef suprême de la révolution, aux résistants à la pénétration coloniale, ainsi qu'aux compagnons de l'indépendance.

À la sortie du mausolée, le

du NON du 28 septembre, le vote du NON qui a ouvert la voie à l'indépendance de tous les peuples africains. Le NON du 28 septembre n'était pas seulement pour la Guinée, c'était pour tous les peuples opprimés du monde. Aujourd'hui, c'est le début d'une nouvelle ère pour notre pays. C'est la victoire de la reconnaissance sur la négation. Nous sommes désormais un



FOIRE DE L'INDÉPENDANCE

La Guinée sous un autre angle

2 octobre 1958 - 2 octobre 2023, voilà soixante-cinq (65) ans que la Guinée est indépendante. Une souveraineté acquise dignement par les illustres et dignes fils de la patrie qui se sont battus avec courage et détermination pour rendre la liberté aux peuples de Guinée.



Le 2 octobre représente une date historique et symbolique pour les Guinéens, qui célèbrent chaque anniversaire de son accession à l'indépendance. Cette année, un événement inédit s'ajoute aux festivités nationales : la Foire de l'Indépendance.

Il s'agit d'une initiative d'un groupe de jeunes dont la structure se nomme "Coup de Pousse Service", qui souhaite apporter une contribution significative à cet événement historique qui unit tous les Guinéens autour d'une nouvelle vision, celle d'une Guinée en refondation et en redressement national, telle que prônée par le chef de l'État, le colonel Mamadi

Doumbouya.

Cette foire de l'indépendance est marquée par des expositions, des ventes, des découvertes, des concerts, des jeux, des restaurations et des divertissements. Les visiteurs de la Foire de l'Indépendance seront plongés dans la fièvre de la célébration de la fête de l'indépendance.

Selon le commissaire général de la Foire de l'Indépendance, membre de la structure "Coup de Pousse Service", Daniel Saya Kamano, "cette activité est étroitement liée à notre souveraineté nationale. Nous avons constaté récemment que les

jeunes manifestent un grand enthousiasme pour la célébration de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale. Cependant, il manquait un espace commun où les gens pouvaient se rassembler pour célébrer notre fierté nationale, la fête de l'indépendance. C'est dans ce contexte que nous avons jugé utile de créer cet espace d'exposition, de vente, de divertissement, de jeux, de restauration et de spectacles autour de la fête."

Il a ajouté que : "Cet événement de grande envergure est essentiel pour célébrer l'indépendance de notre pays. Nous souhaitons permettre à tous les

Guinéens de se réunir dans l'unité et de célébrer cette fête d'une manière qu'ils n'ont jamais connue. C'est aussi l'occasion de rappeler à la nouvelle génération combien nos aînés et nos héros ont lutté pour accéder à la souveraineté."

Pour conclure, le commissaire de la Foire de l'Indépendance a déclaré que ni la pluie, ni le soleil, ni aucun obstacle ne les empêcheront de célébrer ce 65e anniversaire de l'indépendance guinéenne. Selon lui, les jeunes doivent contribuer à leur manière à cette fête pour montrer au monde que nous assumons pleinement notre souveraineté dans tous les domaines.

Depuis le début de cet événement, de nombreux visiteurs de tous âges affluent pour profiter de cet endroit fascinant composé de stands de vente de nourriture, d'objets d'art, de t-shirts commémoratifs de l'indépendance et d'autres articles liés à la foire. Un grand podium est également réservé aux artistes qui se succèdent pour animer la foule, comme en témoigne le bruit joyeux qui émane des visiteurs.

La commission d'organisation, composée de régulateurs chargés d'accueillir les invités et de gérer les stands, de personnel de sécurité pour maintenir l'ordre dans le stade et de vendeurs de billets d'entrée, met tout en œuvre pour assurer le succès de cet événement, qui enthousiasme la plupart des visiteurs.

Madame Barry Halimatou Baldé, venue avec ses enfants, a déclaré : "Je trouve l'organisation de cet événement remarquable. C'est très bien orchestré, et c'est une initiative louable, d'autant plus qu'elle coïncide avec une fête nationale qui symbolise notre souveraineté. Les autorités devraient soutenir et encourager cet événement pour qu'il ne soit pas éphémère, mais qu'il perdure d'année en année."

Selon elle, cette initiative contribuera à renforcer la paix et la stabilité, essentielles pour les Guinéens en quête de prospérité et de développement.

Dans cet espace, c'est une véritable mosaïque de stands offrant divers services. Aliments, boissons, chichas, vêtements à vendre, etc. Chacun tente d'attirer de nombreux clients en les invitant à découvrir ce qu'ils proposent. C'est une merveille qui se lit sur chaque visage, la joie et le bonheur de participer à cet événement marquant l'accession de la Guinée à l'indépendance le 2 octobre 1958.

Il est important de noter que cet événement en est à sa première édition. Cette foire pourrait servir de levier pour inculquer l'amour de la patrie dans l'esprit de tous, tout comme nos héros l'ont fait par le passé, laissant derrière eux un héritage précieux qui nous inscrit à jamais dans les annales de l'histoire de l'humanité.

Mohamed Dramé

AN 65 DE L'INDÉPENDANCE

Des journées de prières organisées dans les mosquées

Le 2 octobre 1958 marque l'accession de notre pays à sa souveraineté nationale. Depuis, cette date est célébrée en Guinée non seulement pour rendre hommage aux illustres combattants de l'indépendance, mais aussi pour faire des prières et des bénédictions en faveur de la paix, de la quiétude et du développement de la Guinée.

Afin de contribuer à ces idées innovantes, le Secrétariat Général des Affaires Religieuses a organisé une lecture du Saint Coran le vendredi 29 septembre. Cette initiative vise à promouvoir la paix, la culture islamique, le développement et l'union entre les Guinéens.

Cette rencontre a rassemblé plusieurs chefs religieux, notamment le Secrétaire Général des Affaires Religieuses, Elhadj Karamo Diawara, le vice-président du Conseil Islamique de Guinée, Elhadj Mansour Fadiga, et l'Ambassadeur du Royaume du Maroc en Guinée, S.E.M. ISAM TAIB, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Le vice-président du Conseil Islamique de Guinée, Elhadj Mansour Fadiga, a exprimé sa gratitude envers le gouvernement guinéen pour son esprit patriotique ayant conduit à l'organisation de cette cérémonie,

qui consiste à offrir des prières et des bénédictions à notre pays. Il a rappelé aux participants les deux périodes marquantes de l'histoire, à savoir la colonisation et l'indépendance : «En 1958, j'avais 12 ans, et bien que je n'aie pas pu voter, j'ai néanmoins été témoin des événements entre les Blancs et nos compatriotes. Si le gouvernement initie cette cérémonie grandiose en associant les religieux à la lecture des enseignements de nos prédécesseurs, cela me touche profondément. La République de Guinée avait des défenseurs acharnés qui ont lutté corps et âme contre la colonisation, méritant nos bénédictions et notre reconnaissance.»

Satisfait de la qualité de l'or-



ganisation et de l'esprit qui l'a animée, le Secrétaire général des Affaires religieuses, Elhadj Karamo Diawara, a rappelé que cette cérémonie avait été organisée conformément à l'instruction du Président de la transi-

tion, le Colonel Mamadi Doumbouya. Le but est de permettre à toutes les couches de la société guinéenne de contribuer au renforcement du tissu social entre les filles et les fils de la Guinée, tout en exprimant

notre gratitude envers nos illustres prédécesseurs. «Le Président Mamadi Doumbouya et son Premier ministre, Dr Bernard Gomou, ont souhaité que la semaine de l'indépendance soit dédiée à la paix, à l'union, à l'entente entre les Guinéens et à l'esprit de partage. C'est pourquoi le président de la transition a ordonné de commencer cette cérémonie par un moment de recueillement, de prières et d'invocations,» a rappelé Elhadj Karamoko Diawara.

La cérémonie a pris fin par des prières et des bénédictions prononcées en faveur de la paix et de la stabilité en Guinée.

Ibrahima Sory Bangoura

Photo : Lamine Sylla

CASES DE BELLE-VUE

Les Compagnons de l'indépendance célébrés

L'une initiative du gouvernement de la transition pour la célébration de l'an 65 ans de l'Indépendance guinéenne vise à magnifier la bravoure et la détermination de nos prédécesseurs sous l'égide du Camarade Ahmed Sékou Touré. Ce vendredi 29 septembre, a eu lieu aux de la Case Belle-vue la célébration des compagnons de l'Indépendance en présence des membres du gouvernement, des Compagnons de l'Indépendance, ainsi que de leurs fils et petits-fils. On notait également la présence des corps diplomatiques et consulaires accrédités dans notre pays.

Le ministre Secrétaire général du gouvernement, Abdourahmane Siké Camara, au nom des autorités guinéennes, a souligné que ces Compagnons de l'Indépendance, qui ont bravé toutes les intempéries pour soutenir la cause commune visant à libérer la Guinée du joug colonial, méritent une reconnaissance nationale.

C'est un devoir moral et légitime pour toutes les jeunes générations de rendre hommage aux Compagnons de l'Indépendance présents ici, ainsi qu'à ceux qui ont quitté ce monde

séparation entre notre pays et la France, ont témoigné leur solidarité sincère et leur soutien indéfectible à la nation guinéenne", a déclaré Siké Camara.

Le référendum du 28 septembre 1958 et la proclamation de l'indépendance le 2 octobre de la même année ont entraîné une rupture des liens administratifs et financiers entre la Guinée et la France, poussant la Guinée à s'accrocher au Mali et au Ghana pour former une union solide.

"Une union qui a favorisé à



Saran Daraba Kaba a invité les Guinéens à se regarder droit dans les yeux pour trouver les maux qui empêchent notre pays de décoller. Pour elle, nous

Il se souvient encore du courage d'Ahmed Sékou Touré et de la détermination de son entourage. Pour cet octogénaire, Sékou Touré et ses hommes de confiance ont vivement participé à la lutte pour l'indépendance. Camarade Sékou Touré, à la tête de cette lutte, demeure une figure de la résistance à l'ancien colonisateur.

"Il a honoré la Guinée et l'Afrique en donnant le signal des

pays qui ont voulu emboîter les pas de notre patrie", témoigne Elhadj Sangaré.

La cérémonie a pris fin par la dédicace d'un livre de 284 pages intitulé "Ma Vie aux Côtés d'Ahmed Sékou Touré". Composé d'une dizaine de chapitres, l'ouvrage autobiographique de madame Andrée Touré, qui a partagé sa vie aux côtés d'Ahmed Sékou Touré, l'icône politique guinéenne qui a mar-



mais qui ont œuvré pour l'indépendance de notre cher pays sous le leadership du feu Président Ahmed Sékou Touré, considéré comme le père de l'indé-

notre jeune pays indépendant de tisser des relations de coopération avec les pays progressistes, afin de permettre à ses filles et fils de consolider sa souve-

sommes un peuple qui a donné de la fierté aux Africains, montré la voie au continent, et s'est farouchement battu pour résister à toutes les tentatives de déstabilisation.

"Le mérite de cette lutte pour l'indépendance ne revient pas seulement à Ahmed Sékou Touré, il était le leader charismatique qui a conduit la lutte, mais il l'a conduit avec ses compagnons. Et c'est cette lutte commune qui a permis à notre pays d'accéder à son indépendance. Donnons-nous donc la main pour trouver les solutions qui nous permettront de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés, afin de pouvoir aller de l'avant", a dit Hadja Saran Daraba.

N'Faly Sangaré, âgé de 89 ans, est l'un des Compagnons de cette lutte pour la libération.



indépendances en Afrique francophone, surtout à travers le célèbre discours prononcé le 28 septembre 1958. Des souvenirs qui resteront à jamais gravés dans les mémoires, car ce discours éloquent a ouvert la porte non seulement à l'indépendance de la Guinée, mais a également servi d'inspiration à d'autres

qu'é l'histoire de la décolonisation de l'Afrique. Édité par l'Harmattan-Guinée, ce livre révèle une histoire intime et retrace l'extraordinaire parcours politique du Président Ahmed Sékou Touré.

Sékouba Kourouma
Photos: Sylla Lamine



pendance guinéenne. C'est également le moment de saluer la bravoure des pays amis de la Guinée qui, au lendemain de la

raineté", a-t-il ajouté.

Présente à la cérémonie pour animer une table ronde, Hadja

Aminata Kaba et son cabinet assainissent Dixinn



En marge de la célébration de la semaine de l'indépendance de la Guinée, une journée d'assainissement a été effectuée le samedi 30 septembre 2023.

À cette occasion, Aminata Kaba, ministre de l'Information et de la Communication, et son cabinet se sont activement impliqués dans le curage des caniveaux et le nettoyage des routes du quartier Dixinn. Des pelles, des râtaux et d'autres équipements de protection ont été distribués aux membres du cabinet et aux citoyens du quartier.

Dans un souci de clôturer

efficacement les travaux sur le terrain, des bennes à ordures ont été déployées.

La ministre Aminata Kaba a souligné que cette initiative s'inscrit également dans le cadre de rendre hommage à nos prédécesseurs pour leur contribution à l'édification de notre Guinée. A cet effet, elle a déclaré : « Cette journée spéciale d'assainissement vise à rendre notre environnement propre et plus attrayant afin de célébrer dignement nos héros, ceux qui ont écrit une belle page de l'histoire de notre Guinée, notre patrimoine commun ».

Mohamed Mouctar Diallo

Festivités du 65^{ème} anniversaire de l'Indépendance

En prélude à la célébration de la fête de l'Indépendance marquant le 65ème anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance, plusieurs thématiques ont été abordées par trois ministères sectoriels de l'éducation notamment celle intitulée : « Où en sommes-nous en Guinée ? ». A cet effet, il y a eu plusieurs intervenants qui ont parlé du renouveau dans l'action du gouvernement, mais aussi du rôle du secteur privé dans le développement socio-économique de notre pays.

Pour commencer, Emelie Bernadette Leno, conseillère principale au ministère de l'Économie et des Finances, a souligné que s'inspirer du passé pour construire l'avenir, en se demandant d'où nous venons, où nous allons, et où nous sommes, met un accent particulier sur les investissements.

Poursuivant son intervention, Mme Emelie a rappelé que depuis le 5 septembre 2021, sous la conduite du Colonel Mamadi Doumbouya, le pays a connu plusieurs changements positifs. « La seule aide de référence d'intervention en ce moment pour les partenaires au développement et le gouvernement, c'est le programme de référence intermédiaire (PRI) qui a pour cadre d'exécution le programme de relance économique élaboré par

le ministère de l'Économie et des Finances, sous le leadership du Premier ministre Bernard Goumou, et sous l'impulsion du Président de la République. » C'est dans ce contexte qu'elle a expliqué que les efforts ont été déployés par le gouvernement pour maintenir le dynamisme de notre économie, dont la croissance est essentiellement tirée du secteur minier.

« Le taux de croissance enregistré en 2022 est de l'ordre de 5,5%, et celui de 2023 sera de 6,1%, tandis que le taux d'inflation est ramené à 7%, » a-t-elle expliqué. Elle a également noté que le franc guinéen s'est stabilisé par rapport aux devises d'autres pays.

Selon la conseillère auprès du ministère de l'Économie et des Finances, cette bonne perfor-

mance est due en grande partie à une meilleure gestion publique, marquée par une amélioration de la mobilisation des recettes intérieures. À cet égard, les investissements constituent un atout pour le renforcement de la croissance économique.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements publics, Bernadette Leno a déclaré : « Les dépenses d'investissements publics s'élèvent à 13 748 milliards de GNF, dont près de 6 800 milliards proviennent des ressources intérieures de l'État, soit 49,5%, et près de 7 000 milliards proviennent de ressources extérieures, soit 50,5%. Ces dépenses d'investissements de plus de 13 713 milliards, constituées par les ressources intérieures, ont permis de réaliser de nombreuses infrastructures. »

Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint du Secrétariat général du Gouvernement, Benoit Kamano, a noté que ce qui se met en place aujourd'hui s'inscrit dans le cadre des grands principes fixés par le CNRD depuis le 5 septembre 2021. Il s'agit, selon lui, de la rectification, la recevabilité, l'action sociale, l'investissement et le développement économique. Il a souligné l'importance d'avoir des outils pour atteindre ces objectifs et a mis en avant les efforts déployés pour rendre l'administration plus efficace et performante.

À l'occasion de la 65ème célébration de notre indépendance, il a également souligné l'importance de se rappeler d'où l'on vient et a mis en avant les progrès accomplis, tels que la mise en ligne du journal officiel, un indicateur de la bonne gouvernance.

Enfin, Ibrahima Diané, vice-président chargé des services à la Chambre de Commerce, a parlé du rôle et de la place du secteur privé dans le développement socio-économique de la Guinée d'aujourd'hui.

Selon M. Diané, avant l'arrivée du CNRD au pouvoir, le pays ne disposait pas d'une chambre de commerce depuis dix-neuf ans, car il y avait quatre patronats qui se neutralisaient mutuellement. Il n'y avait pas non plus de chambre d'agriculture depuis deux ans. Il a salué les investissements massifs dans des domaines stratégiques tels que l'agriculture, où des terres ont été mises à la disposition du secteur privé et où l'acquisition de tracteurs et la fourniture d'engrais aux agriculteurs ont été encouragées. De plus, il a souligné les investissements massifs dans les infrastructures routières qui ont considérablement amélioré la connectivité du pays.

Thierno Kalifatou Doumbouya

Une vision pour un futur prospère

Le 2 octobre 2023 marquera les 65 ans d'indépendance de la Guinée. C'est dans cet esprit que les autorités guinéennes, à travers les départements de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, ainsi que le ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, ont initié et organisé une série d'activités visant à donner une nouvelle dimension à cette date historique.



Pour ce faire, une semaine de célébrations a été instaurée, débutant le 28 septembre et se prolongeant jusqu'au 2 octobre 2023, afin de rendre hommage aux acteurs qui ont dédié leurs vies à la libération de la Guinée des mains des colons.

Sous le thème central : "S'inspirer du passé pour construire le futur ensemble", la cérémonie d'ouverture s'est tenue le jeudi 28 septembre au Palais du

Peuple, en présence du Premier ministre, Dr. Bernard Goumou, ainsi que de membres du gouvernement et de nombreux invités. Cette Semaine de l'Indépendance vise à permettre aux autorités et au peuple guinéen de réfléchir sur le parcours de notre pays de 1958 à nos jours, dans le but d'apporter les ajustements nécessaires pour favoriser le développement de la République de Guinée.

Dans cette optique, des panels ont été organisés pour identifier les lacunes et proposer des solutions en faveur du développement national, parmi lesquels figurait un panel intitulé "Comment réaliser le rêve guinéen".

Ce panel a été animé par des personnalités éminentes Kadiza Bah et le Pr. Alpha Amadou Bano Barry.

Mme Bah a affirmé que si la Guinée a un rêve, elle n'en est peut-être pas encore consciente, mais que notre pays a la capacité de travailler en faveur de son développement. Elle a souligné l'importance de miser sur la compétence, notamment par la formation de la main-d'œuvre guinéenne, car le développement de la Guinée dépend en grande partie de ses citoyens. Elle a appelé les autorités guinéennes à œuvrer en ce sens afin de don-

ner une image progressiste à notre patrie qui célébrera le 65ème anniversaire de son accession à la souveraineté nationale le 2 octobre 1958.

Le chercheur, Pr Bano Barry, a quant à lui, affirmé que la Guinée a bel et bien un rêve, à savoir l'amélioration de la vie de ses citoyens grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles. Il a exprimé son souhait de voir la Guinée utiliser son potentiel agricole et hydraulique pour devenir autosuffisante sur le plan alimentaire et exporter ses produits. De plus, il a encouragé la transformation sur place des ressources minières telles que le fer et la bauxite en alumine et en aluminium, afin de fabriquer des biens localement. Dr. Bano Barry a également plaidé en faveur du développement des infrastructures de communication à travers la construction de chemins de fer et d'autoroutes dans tout le pays, tout en invitant la jeunesse à se former pour contribuer au développement national.

Sékouba Kourouma
Photos par Sylla Lamine

QUOTIDIEN NATIONAL HOROYA

Le journal qui traverse les âges !

18 avril 1961- 18 avril 2023 ! Que du chemin parcouru en 62 ans! Que d'histoires vécues en un demi-siècle! Que de grands hommes désormais enfouis dans les oripeaux ! L'unique Quotidien national d'information résiste pour autant au temps : il a soufflé déjà aujourd'hui sa 62^e bougie. Ce journal qui traverse les âges est indubitablement chargé d'histoires, de hauts faits dont il est licite d'étaler, en ce jour d'anniversaire de l'indépendance de la Guinée, pour les générations actuelles et futures. Coup de projecteur donc sur un journal sans cesse éreinté, parfois en lambeaux mais, assurément inoxydable.



toujours d'un manque de réelle indépendance des animateurs de la rédaction. Des tares comme l'autocensure, persistent. A cela viennent se greffer le manque criard d'équipements de tous ordres, de besoin pressant de renforcement de capacités du personnel, etc. Pourtant, après plus d'un demi-siècle (62 ans) de parcours, cet unique Quotidien national qui tient encore debout, malgré, les vicissitudes, transmutations, devrait aujourd'hui, plus qu'hier, réussir à tenir la concurrence sur un marché manifestement étreint. Les

Sous les replis du Quotidien national Horoya, un journal de plus d'un siècle de parcours, il y a bien de quoi désaltérer l'élite de ceux qui viennent s'y abreuver. A s'y méprendre, l'histoire et le combat qu'a mené ce journal aux allées exaltantes sont loin d'être un vulgaire appendice. Le Quotidien national Horoya, on en convient, a écrit sa propre histoire, en s'engageant dans le combat obstiné pour la libération du joug colonial. On comprendra dès lors qu'il n'a pas blanchi sous le harnais inutilement.

En 1950 déjà, sous la direction de Madeira Keita, en qualité de rédacteur en chef, "Coup de bambou" (Gbengbeta) - un organe d'information du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) - qui deviendra plus tard *Liberté*, puis *Horoya* a été publié avec un tirage de 2000 exemplaires. Ce journal

s'était inscrit dans la logique de la lutte politique contre la domination coloniale. Mais, pour ainsi paraphraser Youssoupha, un artiste franco-congolais de la musique urbaine, il était bien difficile de régner parmi les araignées. C'est ainsi que, à peine sur le landerneau médiatique, *Coup de bambou*, à force d'être menacé s'était vu dans l'obligation de changer de nom, d'où l'avènement de *Liberté*.

Après tout, bien que la société ait été tout d'abord de nature orale, le besoin d'information s'était toujours révélé comme étant une donnée fondamentale. Si le journalisme n'existait pas, comme il l'est aujourd'hui, il avait pour autant son équivalence dans les civilisations qui ont ignoré la rotative, l'imprimerie, etc. Cette réalité inspirait les précurseurs en imprimant aux journaux ce qui est

convenu d'appeler, un caractère revendicateur. Ainsi, loin de s'avouer vaincu, "Coup de bambou" devint *Liberté*, avec pour directeur de publication et directeur publicitaire, respectivement Ismaël Touré et Bangaly Camara.

En dépit donc des mesures restrictives, menaces et d'autres difficultés d'ordre technique et financier, entre 1954 et 1956, le tirage oscillait, selon des sources entre 3000 à 6000 exemplaires. Une période qui marqua de fait le tournant de l'histoire : la Loi-cadre de 1956 dite de Gaston Defferre, ayant débouché à une cascade de faits nouveaux, poussant la métropole à un revirement dans ses conceptions coloniales.

La suite ? On la connaît, car, on connaîtra une accélération vers l'indépendance. L'option de

la Guinée, suite au voyage sur Conakry du Général de Gaulle, le 28 septembre 1958 aura été le déclencheur du mouvement de décolonisation. Ainsi, la Guinée ayant préféré « la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage » a eu son indépendance le 2 octobre 1958. Cette rupture radicale avec la France a favorisé progressivement l'orientation politique du pays vers le socialisme, mais aussi vers la mise rapide sur tutelle de la presse postindépendance.

Ainsi naissait Horoya. Et à partir de 1961, son tirage était estimé entre 8000 à 11000 exemplaires en 1965. Au regard des enjeux idéologiques, il deviendra entre 1965 et 1969, un bihebdomadaire : il paraissait deux fois par semaine. Depuis, que de belles pages d'histoires sont écrites. Mais la ligne éditoriale souffre encore et

responsables actuels tentent de relever le défi, mais, le chemin est escarpé et semé d'embûches.

Aujourd'hui, une réelle attention des pouvoirs publics au plus haut niveau à l'endroit du journal Horoya pourrait davantage galvaniser ce fleuron - l'un des plus vieux de la presse guinéenne - imputrescible. Déjà assez d'actes allant dans ce sens sont en train d'être posés : un siège digne du nom est en finition ; le changement de statut pour migrer vers un Etablissement public à caractère administratif (EPA) est étude avancée. Il y va en tout de la fierté de tous ceux qui ont connu dans la pratique, les heures de gloire, de doutes mais aussi d'épreuves de ce journal qui a survécu au temps et qui, sans nul doute est loin de livrer tous ses secrets de longévité.

Thierno Pérédio

AN 65 DE L'INDÉPENDANCE

Tenue des foras citoyens à l'intérieur du pays



La semaine de l'indépendance fêtée à Coyah

En prélude à la célébration de la fête de l'indépendance, les autorités préfectorales de Coyah ont organisé la fête de la semaine de l'indépendance, intitulée "S'inspirer du passé pour construire l'avenir ensemble".

Cet événement a eu lieu ce jeudi 28 septembre dans la Maison des Jeunes de ladite préfecture en présence des élus locaux, des sous-préfets ainsi que d'une mobilisation massive des citoyens.

L'objectif était d'expliquer à la population les éléments déclencheurs de l'accession à la souveraineté des peuples africains en général et des Guinéens en particulier.

Pour l'occasion, l'historien Mamadi Bamba a rappelé les conditions dans lesquelles la Guinée a obtenu son indépendance. Selon lui, le discours prononcé par le camarade Sékou Touré était légitime, empreint de sens, exigeant la liberté et la souveraineté totale de la République de Guinée.

Le général de Gaulle n'a pas saisi la portée de la demande guinéenne. "Les Guinéens de cette époque étaient unanimement d'accord pour appartenir à la communauté franco-africaine, mais à certaines conditions. Il était essentiel que les Guinéens jouissent des mêmes droits que les Français en France, et que le jour où la Guinée serait mécontente, elle aurait le droit de se retirer librement de la communauté", a déclaré M. Bamba.

Ces propos ont secoué le général de Gaulle. C'est pourquoi, comme le rappelle M. Bamba, tous les partis politiques de l'époque ont fait front commun autour du PDG RDA pour sensibiliser chaque Guinéen à voter "non" lors du référendum du

28 septembre 1958.

Dans ce contexte, 1 136 324 personnes ont voté "non" à la colonisation, contre 56 981 pour le "oui". Ainsi, quatre jours plus tard, la Guinée obtenait son indépendance. De Gaulle, furieux, a ordonné à ses cadres de quitter la Guinée dans les 30 jours, et d'ici le 30 novembre 1958, la Guinée était prête pour son avenir, a expliqué M. Bamba.

Il a insisté sur le caractère apolitique de l'histoire de la Guinée et a souligné qu'elle devait être transmise aux enfants telle qu'elle s'est déroulée, sans connotation.

En conclusion, M. Bamba a exhorté les jeunes de Coyah à travailler ardemment pour leur formation afin qu'ils deviennent des citoyens utiles à la nation.

Forécariah : le chef de cabinet du MATD apprécie l'adhésion de la population

A l'image des autres préfectorales de la Guinée, la semaine de l'indépendance de la Guinée a été lancée jeudi 28 septembre 2023 à la maison des jeunes de Forécariah à travers un forum.

Cette journée pleine de significations a été présidée par M. François Gono Condé, chef de cabinet du ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD).

Le 28 septembre 2023, marque la date anniversaire du vote référendaire des guinéens en disant non à la colonisation en 1958. Cette expression populaire des guinéens a ouvert la voie pour l'indépendance de la Guinée, mais aussi pour toute l'Afrique.

Contrairement aux années passées, les autorités de la transition ont une nouvelle vision de la célébration de ces dates anniversaires en Guinée. A la place des seules journées de fête, souvent axées essentiel-

lement sur des mamayah et des défilés, une semaine de l'indépendance a été instaurée qui s'étend du 28 septembre au 02 Octobre.

Plusieurs personnalités et la population de la ville de Moriah se sont fortement mobilisées pour exprimer leur adhésion à la semaine de l'indépendance.

A Forécariah, un fora local a été organisé par les autorités préfectorales à sa tête le préfet colonel Mohamed V Camara. Une occasion pour les Moriakas d'échanger sur les acquis de l'indépendance, des vrais problèmes de la préfecture, mais aussi de jeter un regard sur les réalisations du CNRD.

Dans son discours de bienvenue, le maire de la commune urbaine de Forécariah, Elhadj Aboubacar Bady Touré a déclaré que cette semaine de l'indépendance est un événement inédit à travers lequel les citoyens de Forécariah saluent et adhèrent pour le développement de la ville.

Mme Marie Gbamy, l'assistante technique au MATD et superviseur de la semaine de l'indépendance à Forécariah a parlé les objectifs de ce fora : « ce forum est organisé dans le but de réunir les jeunes, les femmes et les sages de Forécariah en vue de parler de leurs problèmes, préoccupations et de l'historique de cette ville. Mais aussi de s'inspirer sur le passé pour construire l'avenir ».

Pour sa part, le préfet de Forécariah, Colonel Mohamed V Camara a fait savoir que ces journées sont des occasions pour tous les guinéens de se lever comme un seul homme pour jeter un regard sur le passé afin de construire un avenir meilleur.

Venu s'enquérir du déroulement de ce fora, le chef de cabinet

du MATD, M. François Gono Condé a situé cette semaine de l'indépendance dans son contexte : « ce fora s'inscrit dans le cadre de la semaine de l'indépendance qui a été décidé cette année par le président de la République, colonel Mamady Doumbouya. Il a voulu que ça ne soit pas seulement un événement festif, mais un mouvement de réflexion en vue de nous lancer dans le développement national »

Boké: tenue du forum de la semaine de l'indépendance

Boké, 29 sept (AGP)- Sous la clairvoyance du Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya, président de la Transition, le Forum de la semaine de l'indépendance s'est tenu ce jeudi, 28 septembre 2023 dans la préfecture de Boké.

La rencontre a mobilisé les autorités locales et représentants des différentes couches socioprofessionnelles de la localité. C'est le gouverneur de région, Mamadou Camara, Contrôleur général de Police qui a présidé la cérémonie en présence du délégué national, M. Mamadi Traoré, les présidents des 15 quartiers de la commune urbaine de Boké.

« S'inspirer du passé pour construire le futur ensemble » est le thème principal retenu pour célébrer cette journée mémorable.

Accueillant les différentes délégations, le préfet de Boké, Colonel Sény Silver a énuméré quelques projets phares du CNRD à Boké. Il s'agit entre autres, de la construction de base aérienne de l'Armée de l'Air, de l'Armée maritime à Kamsar, de la route Boké-Kébo, la réhabilitation et bitumage de 17km de la route de Boké, la réfection de 92 km de la route Boke-Kolaboui et Sangarédi, du tronçon Boké-Dabiss, le bitumage de la route nationale

Boké-Gaoual dont les études de faisabilité sont terminées, du centre d'autonomisation des femmes CAEF Boké, la construction Office de Poste Gendarmerie, de la place des martyrs de Boké, de la construction du magasin de stockage d'intrants agricoles, du siège du programme d'appui ANAFIC dans la préfecture de Boké, le projet de construction et d'équipements de 3 salles de lassés et hangars de l'école primaire de Kachec, du Campement de Kadignè, projet détention de l'école primaire de Tabondéya (Kolaboui), construction de deux centres d'hémodialyse dans l'enceinte de l'hôpital régional de Boké et à Kamsar, la réhabilitation des pistes rurales de Katongoro, le contrat d'aménagement de 1100ha de la plaine de Batipon à Wamounou, la construction de l'hôtel de finances publiques à Boké, la construction et rénovation de l'école nationale de la Police et de protection civile à Boké, rénovation du collège et lycée Kamar, du centre d'exposition artisanale de Kakoui, construction de 24 appartements et 305 logements à Kolaboui, la construction des bureaux et de logements de l'inspection régionale du Plan, la construction du bureau de la direction régionale de la Douane de Boké, la réalisation des sièges des sociétés minières à Boké, de la station du collège de la marine à Kamsar, des sièges dans les Chefs-lieux des préfectures et la construction de la station de la Marine nationale à Kamsar, d'un marché moderne à Boké, la construction d'une usine d'emballage à Kolaboui et construction d'un marché des produits vivriers à Kamsar.

Comme acquis précieux du CNRD, la facilitation du pèlerinage 2023 pour 10.360 pèlerins guinéens, la dotation des administrateurs territoriaux des tenues de commandement et des paires de chaussures, la valorisation du textile guinéen, la dotation des directions préfectorales de l'agriculture des machines tracteurs, la récupération des domaines spoliés de l'Etat, la libération des détenus politiques, la rebaptisations de l'aéroport de Conakry « Ahmed Sékou Touré », la révision des contrats miniers, l'augmentation des pensions civile.

Plus loin, le préfet exhorte les populations à l'unité et l'entente pour promouvoir le développement socio-économique de la préfecture de Boké.

Au nom du Gouvernement, le délégué national, M. Mamadi Traoré a indiqué:

« Ce forum est aussi un processus inclusif et participatif pour susciter la participation de tous

les citoyens à la célébration de la date anniversaire de notre indépendance... »

Au cours de cette journée historique, la parole a été mise à profit pour débattre des sujets intéressants la vie quotidienne et les préoccupations des populations.

M. Traoré souhaite que ce forum citoyen soit le début d'un dialogue franc, sincère et fructueux pour nos familles et voisins pour réaliser le rêve d'une Guinée unie et prospère.

Prenant la parole, le maire de la commune urbaine de Boké, Mamadouba Tawel Camara a fait savoir que du côté de Boké, El Hadj Sankoumba Camara, Moustapha Camara et Nène Binta Camara sont les trois personnes qui ont participé avec bravoure, à la lutte pour l'indépendance nationale.

Au cours de la rencontre, El Hadj Sekou Oumar Diané, l'une des personnes ressources, enseignant à la retraite, l'ancien maire de la commune urbaine de Boké, El Hadj Ibrahima Barry, M. Bangaly Conté ont rendu un vibrant hommage au président Ahmed Sékou Touré qui, selon eux, a déployé de gros moyens, dans la formation rapide des enseignants devant combler le vide dans les écoles après le départ massif des français.

Dans leurs témoignages, ils évoquent les complots contre lesquels le feu Ahmed Sékou Touré farouchement.

A les entendre, le Colonel Mamadi Doumbouya a bien fait

Prenant la parole, les représentants des jeunes, femmes et présidents du conseil de quartiers ont formulé les doléances liées à l'employabilité des jeunes, au désenclavement des quartiers, secteurs et districts.

Bref, la population de Boké se réjouit des jalons de développement posés en un temps record par le CNRD.

Mamou: Lancement d'un forum citoyen local

Dans le cadre de la célébration des festivités de la semaine de l'indépendance de la République de Guinée prévue du 28 septembre au 02 octobre 2023, le forum citoyen local dans la région administrative de Mamou s'est tenue à la maison des jeunes de Mamou jeudi 28 septembre 2023.

Ce forum a eu lieu dans une salle archicomble qui a connu la présence du Gouverneur de la région administrative de Mamou accompagné du préfet de Mamou, du vice-président de la délégation spéciale de Mamou, de la coordonnatrice régionale, de la superviseur préfectorale du forum, des cadres régionaux, préfectoraux et communaux.

Dans son discours d'ouverture, Sidi Diallo, vice-président de la délégation spéciale de Mamou a dit que le cas spécifique de cette année est que la fête se déroule dans une semaine.

Dans son discours d'ouverture de la rencontre, Colonel Aly Badara camara, Gouverneur de la région administrative de Mamou a dit que le 28 septem-

Mamadi Doumbouya, président du CNRD, président de la transition, chef de l'Etat, chef suprême des armées. Cette prise de responsabilité est la résultante de la parfaite communion d'idées qui a toujours existé entre le peuple de Guinée et son armée, qui s'est toujours fixé pour objectif la défense des in-

terêts supérieurs de la nation. A notre tour, le vaillant peuple de Guinée a donné le ton à la 78ème session de l'assemblée générale des nations unies à travers son leader, président charismatique, son excellence



à la souveraineté nationale » a expliqué le colonel Aly Badara Camara, Gouverneur de la région administrative de Mamou.

Koubia : En marche vers le 02 octobre 2023

Les autorités préfectorales de Koubia ont lancé la semaine de l'indépendance dans le cadre de la célébration de l'an 65 de l'indépendance de la Guinée, avec plusieurs activités au programme.

Très tôt dans la matinée du jeudi 28 Septembre, la ligue islamique et quelques notables de la ville en compagnie des autorités dont le préfet en tête, sont allés se recueillir sur les tombes de certains érudits de la localité.

Dans l'après-midi, le préfet Mamadou lamine Goubhi Sow a présidé à la maison des jeunes de Koubia, un forum citoyen sous la responsabilité du directeur préfectoral de l'éducation Mamadou Oury Sow.

Des panélistes ont parlé de l'historique de l'indépendance guinéenne et les acquis de la liberté recouvrée. Des doyens comme Elhadj Mamadou Saliou Diallo ont témoigné à travers leurs parcours des années de l'indépendance à nos jours.

Des historiens Comme Aliou Sy

et Mamadou Saliou Baldé ainsi que des Dames telles que Madame Dalanda Ndantary, Madame Maladho ou encore M. SANDEN, Elhadj Bah Belly Diallo et tant d'autres ont séduit le public.

Pour finir en beauté, M. Abdoul Faras Diallo, Maire de la Commune urbaine de Koubia a déclamé un poème intitulé la paix.

Les programmes se poursuivront jusqu'à lundi 2 Octobre 2023 à Koubia.

Mandiana : Témoignages de certains compagnons de l'indépendance

Les témoignages poignants du doyen Kerfala Diakité, un témoin de l'indépendance, à la maison des jeunes de Mandiana ce mercredi 28 septembre, a mobilisé un grand public curieux venu pour écouter ses déclarations.

Kerfala Diakité fait partie de ceux-là qui étaient là aux premières heures de l'indépendance. Durant plus de deux heures, il a tenu en haleine ce public de jeunes, femmes sur les raisons qui ont poussé la Guinée à accéder à la souveraineté nationale.

Dans les prochains jours, d'autres témoignages viendront compléter cette magnifique page de l'histoire de la Guinée de Sékou Touré, de Saïfoulaye, de Mafory, et Lansana Beavogui.

Pour rappel, le doyen Kerfala Diakité a été ex-sous préfet et ex-maire de la commune urbaine, il a été également membre d'un bureau de vote le 28 septembre 1958, et a participé à la pose de la première pierre du bloc administratif de Mandiana, le 14 mai 1975...

Abdoulaye Kéïta avec AGP



d'investir dans l'agriculture pour lutter contre la pauvreté et la mal nutrition.

De discussions en discussions, certains compagnons de l'indépendance ont témoigné que le général De Gaulle avait effectivement oublié son chapeau dans la salle après le « NON » de la Guinée.

bre est une date si belle et bonne.

« Comme vous le savez, nous célébrons ce présent anniversaire après la commémoration de l'AN 2 de la prise de responsabilité des forces de défense et de sécurité à travers le comité national du rassemblement pour le développement sous la conduite éclairée du colonel

colonel Mamadi Doumbouya pour son franc parler qui n'est pas une surprise du Guinéen, pour ceux qui ont connu et pratiqué le père de notre indépendance camarade Ahmed Sekou Touré, que son âme repose en paix, amine! Alors c'est pour moi, un grand honneur doublé d'une grande reconnaissance vis-à-vis du comité national du



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRE -UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION (MEPU-A)

PROJET N° P167478
UNITE DE COORDINATION DU PROJET

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET SELECTION DE FIRMES

Pays : Guinée

Clients : Le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation représenté par le Projet pour les Résultats au préscolaire et l'Enseignement Fondamental (PRePEF)

Don : N° D4840-GN

Intitulé de la mission : Le Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du projet pour les exercices 2023, 2024 et l'audit de clôture du projet.

No. de référence : GN-PREPEF-376971-CS-LCS

DEBUT : 03/10/2023 FIN : 18/10/2023

Le Gouvernement de la République de Guinée a préparé, en collaboration avec la Banque mondiale, le Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF). Ce projet, d'un montant de 36,1 millions de DTS (ou 50 millions de dollars équivalent) est financé par un don de l'Agence Internationale de Développement (AID). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Le Recrutement d'un cabinet pour l'audit externe du projet pour les exercices 2023, 2024 et l'audit de clôture du projet. ».

Objectifs de l'audit :

Conformément aux directives de l'accord de Financement, le Gouvernement de la République de Guinée compte sélectionner un auditeur externe dont les attributions seront les suivantes :

1. Vérifier les comptes et de formuler une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice financier concerné et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet
2. La performance du projet c'est à dire les réalisations objectives assignées par l'Annexe Technique sur l'utilisation du crédit de la Banque Mondiale
3. L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à produire des informations financières fiables, assurer la performance des opérations et l'optimisation des ressources ainsi que la sauvegarde des actifs du projet.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous : aprepef@gmail.com / procurementprepef@gmail.com

Le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation en collaboration avec l'Unité Nationale de Coordination du PRePEF invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution du Service (**documentation en langue française**). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : **(la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications professionnelles : le consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts comptables reconnu au plan international par l'IFAC, la Fédération Internationale Des Experts Comptables Francophones (FIDEF) ou soit l'Ordre d'Audit et d'Expertise Comptables agréés par la Communauté Economique et Monétaire de**

l'Afrique Centrale, CEMAC, et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement (au moins cinq ans) notamment ceux financés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, BAD, Union Européenne, Department for International Development, DFID, devra justifier d'au moins cinq (5) missions d'audit financier des comptes de projets financés par les partenaires techniques et financiers dont au moins trois (3) projets financés par la Banque mondiale au cours des cinq (5) dernières années et disposer d'un personnel qualifié pour mener à bien les diverses tâches qui leurs reviennent dans le cadre de cette mission et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et les qualifications générales). Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

1. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition Novembre 2020, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

2. Un cabinet sera sélectionné selon **la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC)** telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI) », édition Septembre 2023.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Unité de gestion du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF) sis à Kaporo cité, commune de Ratoma du **Lundi au Jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et Vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.**

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigés en **langue Française** et déposées en **quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies** à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le

Mercredi 18 Octobre 2023 à 09 h 30 mn GMT.

Unité de gestion du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental sis au quartier Kaporo Cité, Commune de Ratoma, Téléphone:(+224) 610 10 60 51 ou par mail : aprepef@gmail.com / procurementprepef@gmail.com



Le Coordonnateur

Abdoulaye Rouguiatou KABA

Avis de Relance de l'Appel d'offres National

Ministère de l'Information et de la Communication

CABINET

Division de Passation des Marchés Publics et de Partenariat Public Privé (DPMP-PPP)

Avis d'Appel d'offres

Date : 18/09/2023

AAO: N°006 /DPMP-PPP/CAB/ M.I.C/2023

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis de non-objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) sur le plan annuel de passation des marchés (PPM) et sur le Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2023 des fonds afin de financer les activités inscrites dans son Plan Annuel de Passation des Marchés 2023, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs :

Lot 1 : Matériels informatique et techniques

Lot 2: Mobiliers de bureau **pour un délai n'excédant pas** quatre-vingt- dix (90) jours.

2. Un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert peut-être retiré contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de **3 000 000 francs guinéens**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: **Boulbinet Route corniche sud, au siège du ministère de l'Information et de la Communication, auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel: +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du 18/09/2023**

La méthode de paiement sera :

50% au compte N° 4111071 Receveur Central du Trésor»:

30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG «;

20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre un reçu.

Le document d 'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés

3. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (01) copie originale, trois (3) copies et en fichier sur la clé exploitable.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de cinquante millions (**50 000 000**) francs guinéens pour chaque lot avec une validité de **cent cinquante (150)** jours et doivent être remise au niveau du ministère de l'Information et de la Communication **au plus tard le 02/10/2023 à 10 heures**.

4. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée égale à 120 jours à compter de la date limite de soumission. Les offres qui ne parviendront pas aux dates et heures indiquées de la DPAO seront purement et simplement rejetées.

5. Les offres seront ouvertes en présence, d'un observateur indépendant de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Public (DGCM P), un observateur de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivant : Boulbinet Corniche sud dans la salle de réunion du Ministère au deuxième étage le 02/10/ 2023 à 11 heures.

6. Les critères de qualification sont les suivantes :

- Copies des documents originaux ou copies certifiées conformes, de constitution en société ou du statut légal, du lieu d'enregistrement et du siège de l'entreprise du candidat, une procuration écrite du signataire habilité ;

- Réalisation de **trois (03) marchés, (02) similaires** de même envergure au présent marché, au cours des **cinq (05) dernières années, sanctionnés par un Procès-Verbal de réception ou une Attestation de Bonne** fin d'exécution.

- Les bilans des trois (03) dernières années certifiées par un cabinet d'expert-comptable, un chiffre d'affaires égale à **5 000 000 000 GNF** vérifiables.

- une capacité financière de 50% de l'offre financière délivrée par une Banque de la place

- avoir les moyens suffisants pour le préfinancement à hauteur de 50% dès l'approbation du contrat.

- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

En plus des documents cités ci-dessus, le soumissionnaire doit joindre les

documents ci-dessous :

-Le quitus fiscal et Social en cours de validité ;

-Le RCCM;

-L'Attestation de non-faillite ;

-L'Attestation de l'inspection générale du travail.

L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entraîne pas le rejet systématique de l'offre par la Commission d'Evaluation. Cette Commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans un délai de cinq (05) jours calendaires. Cependant l'absence de l'une des pièces énumérées ci-après entrainera le rejet systématique de l'offre:

-La lettre de soumission signée et cachetée;

-La garantie de soumission ;

-La capacité financière ;

-Les bilans certifiés ;

-Le chiffre d'affaires;

-Les marchés similaires ;

-L'existence d'un siège et la disponibilité des produits en Guinée

-Autorisation du fabricant

-service après-vente pendant 1 an mois.

7. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes.

8. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

La redevance de l'immatriculation de 0,30% du montant hors taxe au compte de la Direction Générale des Marchés publics.

Pour le Marché de Fournitures, la société adjudicataire acquittera :

1.La RTL au taux de 2% de la valeur CAF des importations ;

2.La TVA à F importation est réglée par voie de CTSS ;

3. Les droits d'enregistrement et de timbre sur la partie financée par l'Etat;

4.le droit proportionnel, au taux de 1,50% du montant du marché.

En plus de ces droits et taxes spécifiquement liés au Marché de Fournitures, l'adjudicataire de droit Guinéen ou étranger résident pendant plus de 183 jours en Guinée doit s'acquitter les impôts et taxes relevant du droit commun, qui sont :

• la référence des prix est : www.mercuriale.mpci.gov.gn

9. La législation régissant l'appel d'offres est Guinéenne.

**P. La Ministre P/O
Le Secrétaire Général**



Avis de Consultation directe de Consultants

N°: ACDC05/MIC/CAB/DPMP-PP

REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE ORGANISATIONNELLE ET FONCTIONNELLE DU MINISTRE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Consultation directe de consultants

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans *HOROYA, JAO, LYNX-LANCE et sites du Ministère* en date du mois de janvier
2. Ministère de l'Information et de la Communication] a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour la réalisation d'une étude diagnostique organisationnelle et fonctionnelle du Ministère de l'Information et de la Communication.
3. Les services comprennent [brève description, organisation, calendrier d'exécution, etc.].

Objectifs de l'étude

Le processus d'analyse de la situation de référence doit permettre de recueillir des données pour établir une base de planification ou pour permettre l'appréciation des progrès dans le cadre d'un suivi régulier et l'évaluation du plan de mise en œuvre des conclusions de l'étude.

En effet, sans une analyse de la situation de référence, il sera très difficile d'identifier et d'apprécier les progrès et changements que l'étude apportera, les meilleures pratiques à poursuivre et à hiérarchiser les domaines ou services à renforcer.

L'étude diagnostique organisationnelle et fonctionnelle permettra de manière générale de renseigner la situation de base. Il s'agit de manière spécifique de:

- Revoir la formulation des indicateurs de l'étude en s'assurant qu'ils sont SMART ;
- Proposer si nécessaire des indicateurs qualitatifs et pertinents de l'étude ;
- Proposer une matrice de suivi des indicateurs faisant ressortir les cibles, les périodes et responsables de renseignement, les méthodes/techniques de collecte des données, les sources de données ainsi que des supports de gestion et de stockage des informations sur la performance de l'étude ; (ci-joint en annexe un canevas de matrice de suivi)
- Recueillir la perception des responsables des services et les autorités du ministère de l'information et de la communication.

D'une manière spécifique, l'étude cherche à identifier les besoins en ressources humaines compétentes et mettre en place un mécanisme efficace de gestion administrative et fonctionnelle.

Durée de l'étude, principales tâches et livrables

La consultance est prévue pour une durée maximale de **8 semaines**, à partir de la date de signature du contrat. À titre indicative, les principales activités, dont certaines peuvent s'effectuer concomitamment, comprennent :

- L'élaboration d'une méthodologie et le développement des outils pour la collecte des données (1 semaine) ;
- Le partage de la méthodologie détaillée et des outils avec le BSD pour validation et la formation des enquêteurs et test des outils sur le terrain (1 semaine) ;
- La revue des documents disponibles (1 semaine),
- La collecte des données sur le terrain (2 semaines) ;
- La transcription des données qualitatives, la saisie et la tabulation des données quantitatives (1 semaine) ;
- L'analyse des données collectées et la rédaction d'un rapport d'étape ou préliminaire incluant la matrice de suivi-évaluation avec les données de base sur les indicateurs à partager avec le BSD avant la restitution pour commentaires (1 semaine) ;
- La restitution du rapport d'étape ou préliminaire (1 jour) ;
- La finalisation du rapport, intégration des commentaires (4 jours) ;
- La remise du document final de l'étude.

Chronogramme prévisionnel de l'étude

Activités	Mois 1				Mois 2			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Élaborer une méthodologie et développer des outils de collecte	■							
Partager les outils avec toutes les parties prenantes et former le personnel de collecte sur ces outils		■						
Procéder à la revue des documents disponibles			■					
Collecte des données sur le terrain				■				
La transcription des données + saisie et tabulation						■		
Analyse des données collectées et la rédaction d'un rapport préliminaire							■	
Restitution (1 jour) et production rapport final								■

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas [insérer un nombre de pages de 5 à 15] environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à [insérer un nombre] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie de travail proposée, et le montant de la proposition ;

5. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.
6. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :
 - a. Expérience générale
 - b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
 - c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
 - d. ETC.

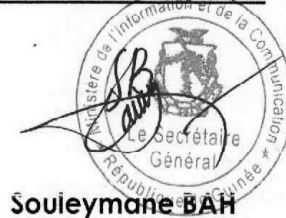
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **Boulbinet Route corniche sud, au siège du Ministère de l'information et de la Communication, auprès de la PRMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO**, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 à compter du **21/09/2023**

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : Boulbinet Corniche sud dans la salle de réunion du Ministère au deuxième étage le 03/10/2023 à 11 heures.
8. ; [précisez la réalisation d'une étude diagnostique organisationnelle et fonctionnelle du Ministère de l'Information et de la Communication. insérées sur l'enveloppe de soumission de la consultation directe de consultants.

Ministère de l'Information et de la Communication, Rue : Boulbinet corniche Sud, Étage/ numéro de bureau : PRMP, Conakry, Pays : Guinée, au plus tard le : mardi 03 octobre 2023 à 11 heures

9. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le 15 octobre 2023

P. La Ministre P/O
Le Secrétaire Général



SCRUTIN DU 28 SEPTEMBRE 1958

Le sens d'un tournant décisif

En Guinée, la proposition a été rejetée par les 26 circonscriptions qui ont voté NON soient 1 130 292 ont exprimé leur suffrage en faveur de la volonté d'adhésion à la politique de souveraineté, qu'avaient visé les dirigeants d'alors de notre pays. Et la victoire du peuple martyr de Guinée, à travers ce vote, disloquait ainsi, l'empire colonial français qui n'a que trop duré dans notre cher pays.



gettyimages
Credit: Dominique BERRETTY

Ce choix du 28 septembre 1958, est considéré par les spécialistes occidentaux comme un fait politique majeur du 20ème siècle dans le monde. Parce que ce vote a permis de mettre en décompte le système colonial qui avait tant fait parler de lui. En tout cas dire NON, à l'époque à un monument comme De Gaulle, n'était donné à n'importe qui ; mais Sékou Touré, lui, l'a fait avec sa témérité, son courage, son franc parlé, le tout entretenu par la bénédiction de ses ancêtres. Il a su démontrer par a+b que personne ne pouvait faire changer l'opinion guinéenne sinon que l'adhérer. Disons qu'après ce coup de tonnerre, la France était dans tous ses états. Mais en vain.

Et ces Guinéens qui ont préparé ce vote, méritent respect et honneur. Car le lourd tribut qu'ils ont payé pour donner cet exemple aux colonies françaises du continent, d'accéder à la souveraineté nationale, nous oblige à méditer à l'occasion

de chaque 28 septembre et à tirer des leçons afin de résister à toutes les tentatives susceptibles de porter atteinte à notre

a freiné l'élan du colon qui n'avait le temps juste que de plier bagages et rentré en France. En tout cas, après la proclamation des

documents importants du pays.

Pour les Guinéens, les carottes étaient déjà cuites

de leurs leaders politiques, les Guinéens ont massivement opté pour l'indépendance totale par 1.130.292 voix contre 56 959.

Avec ces résultats, la Guinée a prouvé au monde entier sa bravoure et son courage légendaires qui leur ont permis de mettre fin au régime colonial sur son territoire.

A l'occasion de cet anniversaire, nous devons rendre hommage aux combattants de la liberté et à tous les pays qui ont soutenus la jeune République. Il faut tout de suite citer le Ghana de Kwamé Nkrumah qui a parrainé la Guinée aux Nations-Unies, le Mali de Modibo Keita et d'autres devanciers émérites. Car l'esprit des Etats-Unis, a bien commencé avec Guinée-Ghana-Mali.

Somme toute, il convient d'enseigner aujourd'hui cette page historique dans les écoles élémentaires et



indépendance, à l'unité et à l'intégrité de la Guinée.

C'est dire que ce rejet de la proposition de la métropole,

résultats, tous les chefs de service de l'Etat français ont vite quitté le pays en abandonnant leurs postes et emportant avec eux, tous les

et il fallait s'attendre à la proclamation des résultats du scrutin auquel 26 circonscriptions avaient pris part. Et suivant le mot d'ordre

secondaires, pour renforcer la culture et l'éducation civique des jeunes générations.

Dinah Salifou Soumah

Plein feu sur des femmes à l'avant-garde du combat

De la période coloniale, à celle de l'indépendance, les femmes guinéennes ont été à l'avant-garde de tous les combats et réussies à poser des actes jalonnés de succès. Pour la lutte de l'indépendance, ces illustres combattantes ou amazones, ont été une véritable démonstration de forces pour affronter les colons français. Les héroïnes comme M'Balia Camara, Mafory Bangoura, Kouloumba Ciré Kaba, Djeténin Saran Touré, Loffo Camara... étaient toujours décidées.

Cet acte de bravoure des femmes guinéennes, ne tari pas d'éloges et impose aux filles du pays, d'assumer réellement leur pleine responsabilité partout où elles se trouveraient. Quand bien même, ces devancières avaient compris que seule cette lutte pouvait leur permettre de briser l'épais carcan du complexe d'infériorité par lequel les colons blancs voulaient tenir cette couche féminine qui n'avait pourtant pas dit son dernier mot.

A la lecture de notre histoire, les femmes de Guinée se sont montrées courageuses, dynamiques voir téméraires en participant avec force, à la lutte anticoloniale. Elles étaient nombreuses à participer à cette lutte, armées de stratégies sans que l'ennemi ne s'en rende compte. Seules elles, détenaient ce pouvoir pour vaincre. Parmi elles, on peut citer entre autres M'Balia Camara, Mafory Bangoura, Kouloumba Ciré Kaba que nous voulons sobrement présenter.

M'BALIA CAMARA

Née à Possiah dans le cercle de Tondon, actuelle Préfecture de Dubréka, M'Balia Camara, militante de première heure du PDG, fut élue responsable des femmes qui ont massivement adhéré au Parti Démocratique de Guinée-PDG pour avoir compris la mission émancipatrice de ce parti. Influente, dynamique et militante convaincue, elle secondait son époux qui était le premier



mécontentement. Par des assemblés en groupes, elles menacèrent le chef de Canton qui cherchait d'ailleurs à s'échapper sur son cheval et tenta de quitter les lieux. Mais c'était mal connaître la femme, celle qui donne la naissance.

M'Balia Camara, en état de famille presque à termes, s'en aperçut et appela ses camarades pour barrer le

chemin au chef de Canton qui finalement, elle décède le 12 février 1955 à l'hôpital Baley, actuel Ignace Deen. Les obsèques de M'Balia furent grandioses portées en terre par le Président Ahmed Sékou Touré et Ouezzin Coulibaly. Et la dépouille de M'Balia, repose aujourd'hui au Mausolée de Camayenne.

MAFORY BANGOURA

politique, Ahmed Sékou Touré, lance un mouvement de grève à grande échelle dans plusieurs colonies françaises afin de faire pression sur le gouvernement français pour qu'il vote le Code du Travail Outre-Mer. En Guinée, la grève dure 72 heures, et Mafory y participe activement, haranguant la foule, mobilisant les femmes et aidant à partager le mouvement.

Après le succès de la grève et la signature d'un Accord, Mafory prend la présidence du Comité des femmes du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), une fédération de partis politiques anticolonialistes de l'ensemble de colonies de l'AOF. En 1954, lors d'un rassemblement du RDA, Mafory pousse les femmes à faire pression sur leurs maris pour qu'ils rejoignent le parti ; à faire la grève du sexe voir à les quitter s'ils y refusent. Entièrement dévouée à la cause de l'indépendance de la Guinée, elle invite également ses camarades à vendre leurs bijoux et objets de valeur pour financer le parti. Les heurts entre les autorités coloniales et les militantes pour l'indépendance se multiplient et Mafory crée une milice populaire de femmes et s'emploie à les former au maniement des armes. A la tête de la Croix rouge de Conakry, elle recueille et soigne chez elle, ceux et celles qui sont blessés lors des manifestations anticolonialistes.

en triomphe jusque chez elle.

KOULOUMBA CIRE KABA

Cette autre femme, alors présidente nationale des femmes RDA, joua un rôle important sur la scène politique guinéenne, cherchant à faire d'échouer le plan machiavélique du colonialisme qui brimait, dominait sur l'injustice comme si les Guinéens étaient leurs éternels enfants.

Déterminée et courageuse, Kouloumba Ciré, réunissait au tour d'elle, nombreuses femmes en livrant des messages avec beaucoup de discrétion comme des conspiratrices de la lutte de l'indépendance. Basée à Coronthie et teinturière de son état, dame Kouloumba sortait tous les jours pour aller rencontrer presque toutes les femmes de sa juridiction, celles de Sans-Fil et Témintaye. Elle rentrait épuisée la nuit.

Son fils sourd-muet, Konaté Sidiki (20 ans), rappelle dans son témoignage en 1998, qu'il était le facteur de sa mère parce que celle-là lui confiait des enveloppes fermées qu'il cacha sous sa mise et allait nuitamment les déposer aux tierces. Même en cas de pluie, le fils était le courrier préféré et son état de sourd-muet lui permettait de circuler partout sans éveiller des soupçons.

C'est de cette manière que Hadja Kouloumba Ciré Kaba osait jouer sa partition en défiant ces colons blancs qui se



responsable du Bureau du PDG-RDA dans ce faubourg de Tondon où le parti était bien implanté. Ce que le Chef de Canton n'appréciait pas. Et lors des élections de 1955, David Tondon Sylla fera en sorte que le candidat Sékou Touré soit éliminé dans cette circonscription. Pour de nombreux observateurs, ce fut un truquage, organisé par le chef de Canton.

Alors, les femmes ayant compris ce hold-up électoral, réagissaient en manifestant leur

chemin au chef de Canton qui malheureusement fut rattrapé et coincé. Pour se défendre, David Tondon donna des coups de sabre à toutes celles qui lui barraient le chemin ; M'Balia Camara reçut à son tour, de violents coups de sabre au ventre ; et elle sera urgemment transportée à l'hôpital de Dubréka et après à Conakry, une césarienne fut faite et l'enfant mort-né mis au monde. Malheureusement dame M'Balia saigna abondamment avant d'arriver à Conakry ; et

Née vers 1910 à Wonkifong, Hadja Mafory Bangoura, issue du peuple soussou, vivait de l'Agriculture et grandit dans une famille pratiquant la pêche. De par la force des choses, Mafory s'installait à Conakry où elle s'est mariée et mise au monde trois enfants qu'elle entretiendra pour subvenir à leurs besoins en tant que couturière. Comme beaucoup de Guinéens, Mafory soutient l'indépendance de la Guinée.

En 1953, le militant et homme



En clair, les activités et l'influence de Mafory inquiètent les autorités coloniales qui tentèrent de mener une campagne de dénigrement avant de l'accuser d'avoir transmis un document anti-français à des militants emprisonnés. En juillet 1955, ils la condamnent à une amende et une peine de prison, mais des centaines de femmes se mobilisent alors et manifestent en armes. Mafory n'effectuera qu'un mois de sa peine de prison et sera escortée

croyaient intouchables mais finalement ont plié clics et clacs pour rentrer chez eux. Comme pour dire que la vérité a fini par triompher.

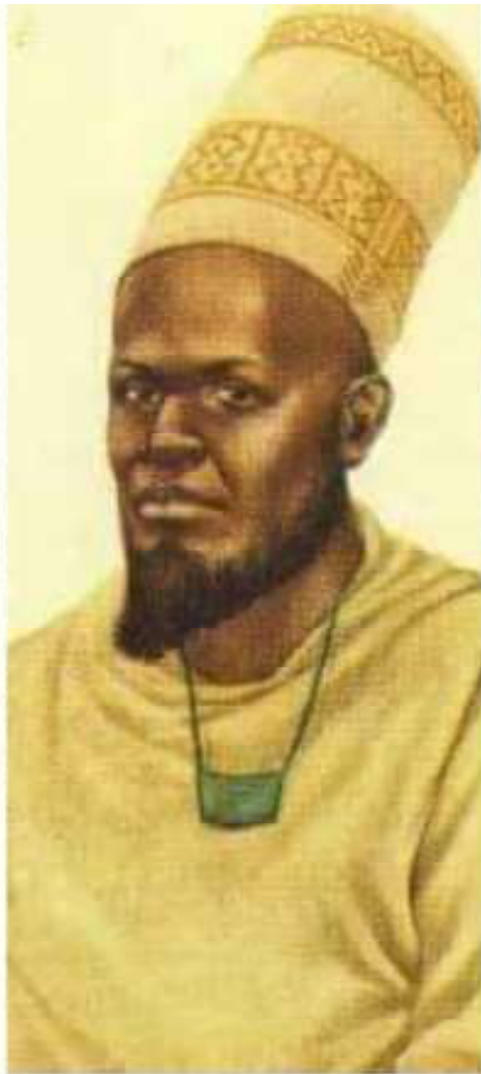
Autres femmes comme Djeténin Saran Touré, Loffo Camara, Jeanne Martin Cissé, Hadja Sophie Maka, Hadja Soba Keira... ont farouchement lutté jusqu'à la victoire finale. En ce jour mémorable, prions pour ces femmes du PDG-RDA pour le repos de leurs âmes !

DSS

Sur les traces de nos héros...



Alpha-Yaya, chef du Libé



Le souvenir du référendum, est à la dimension de nos héros que nous fêtons et des idéaux qu'ils ont tant défendus avant d'accéder à l'indépendance nationale, le 2 octobre 1958. Le 65^e anniversaire comme ceux qui l'ont précédé, impose un arrêt

La rentrée historique de notre pays dans le concert des nations, a été le résultat de haute lutte de nos résistants ou héros, pendant soixante années de pénétration étrangère. Ce fut la période conséquente de notre histoire à la suite de

Pour rappel, l'occupation française ne fut pas aisée en Guinée. Car les résistants de la Basse Côte à la Forêt, en passant par la Moyenne et la Haute Guinée, s'étaient farouchement opposés à la pénétration étrangère. C'est

C'est ainsi qu'au référendum du 28 septembre 1958, le NON l'emporta et la Guinée accéda à l'indépendance le 2 octobre 1958. Ahmed Sékou Touré est logiquement désigné premier

apporté son adhésion totale à la Charte de l'ONU et à la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Enfin, pour avoir sacrifié leur



pour saluer la mémoire de nos héros qui, animés du patriotisme et du courage, ont farouchement lutté pour défendre la terre de leurs ancêtres jusqu'à la souveraineté nationale.

Il s'agit de l'Almamy Samory Touré, Almamy Bocar Biro, Alpha Yaya Diallo, Dinah Salifou Camara, El Hadj Oumar Tall, Kissi Kaba Keita, Koko Tolno, Zégbéla Togba, Ahmed Sékou Touré, yacine Diallo, Amara Soumah...pour ne citer que ceux-là.

l'anéantissement en 1912 de toutes les forces vives de la résistance à la pénétration coloniale.

En célébrant donc les 65 ans du référendum du 28 septembre 1958, le CNRD et son gouvernement donnent ainsi la possibilité aux Guinéens sans exception de lire leur histoire mais lire les plus belles pages pour asseoir en eux, une culture de confiance, de fierté et d'égalité avec les peuples du monde.

pourquoi, ils mourraient armes à la main, refusant catégoriquement la domination coloniale. Pour ces héros, l'idéal a toujours été de préserver la liberté de leur patrie.

De tous les héros africains ayant opposé une résistance à l'invasion coloniale, l'Almamy Samory Touré fut l'un des plus illustres. En témoigne la durée de son combat contre les envahisseurs français : dix-huit ans, de 1881 à 1898.



Président de la jeune République qui devenait alors le neuvième Etat indépendant du continent africain et le 82^{ème} membre de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Un Etat libre et souverain qui a donc

existence avec tout ce que cela comporte comme d'abject, d'humiliation, nos héros sont morts de la belle mort sur la terre de leurs ancêtres. Souvenons-nous d'eux pour toujours.

Dinah Salifou Soumah

ANSOUMANE BANGOURA, TÉMOIN DE L'INDÉPENDANCE

« 28 septembre 1958, la date la plus glorieuse... »

Ancien travailleur du Ministère de l'Information et de la Communication, journaliste de la Voix de la Révolution, le doyen Ansoumane Bangoura est une personnalité bien connue dans la sphère des médias guinéens. Il est aussi un grand témoin de l'histoire récente de la Guinée. A l'occasion de l'an 64 de notre indépendance, cette mémoire des médias d'Etat répond aux questions de notre rédaction.

HOROYA : M. Ansoumane Bangoura, vous êtes l'un des témoins privilégiés des 64 années d'indépendance de la Guinée. En tant qu'homme de média, que retenez-vous du Référendum gaulliste du 28 septembre 1958 ?

Ansoumane Bangoura : L'histoire de la Guinée est inscrite sur des pages lumineuses et glorieuses. La page la plus attractive de tout, c'est celle du 28 Septembre 1958. M. Bah Mamadou, ancien directeur général de la Voix de la Révolution, a qualifié cette date de l'héliotropisme, c'est-à-dire le soleil qui attire tous les autres astres. Autrement dit, les autres dates sont considérées comme des astres qui gravitent autour du 28 Septembre 1958. A mon avis, c'est la date la plus glorieuse et la plus importante de l'histoire de la Guinée. C'est le jour où nous avons effectivement préféré la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage. C'est le jour que nous avons décidé de refaire notre option de dignité.

On note que 26 circonscriptions administratives avaient pris part au vote. Où vous étiez et qu'étaient-vous ce jour de vote ?

J'étais élève en vacances à Conakry. Je n'ai pas pris part au vote car, Je n'étais âgé que de 17 ans. Je l'ai quand même suivi. Les populations sont allées le faire dans la discipline. Dès après le vote, les électeurs étaient obligés de rappliquer à la maison illico presto parce que les gobis français cherchaient la moindre faille pour saboter la journée. Heureusement, Sékou Touré et ses camarades avaient donné le mot d'ordre de ne pas répondre aux provocations. L'expression "Quand on te gifle sur la joue droite, tend la joue gauche. Quand on te retire ce qui t'appartient, tourne le dos et va-t'en. Ce mot d'ordre avait été scrupuleusement respecté par les Guinéens. Ainsi, les rues de Conakry étaient calmes et désertes. Pas de bruit, pas de manifestation aucune.

Selon nombreuses sources, la puissance coloniale française, dans la nuit du 28 au 29 septembre, avait commencé son sabotage économique en vidant la Banque de colonie à Conakry de son contenu monétaire et documentaire. Confirmez-vous cela ?

Effectivement, avant même le vote du 28 septembre, la France avait commencé son sabotage économique. Le commando qui viendra du Sénégal sur instruction de Pierre Mesmer, gouverneur de colonie des territoires de l'AOF, qui deviendra, plus tard, premier ministre, donnera l'ordre de quadriller la ville et commettra

les parachutistes et marins français à dévaliser la Banque et à en retirer les caisses d'argent, les lingots d'or et les documents qu'elle contenait tout en brûlant ce qui ne pouvait pas être transporté. L'agression, le sabotage économique a commencé bien avant le 28 septembre.

Vouloir voter Non à la

des colonies, Cornut Gentil ainsi que certains de ses camarades de RDA, des marabouts sénégalais et bien d'autres personnes, ont fait pressions sur lui. Des pressions et même des menaces de mort venant de l'extérieur comme de l'intérieur, n'ont pas pu ébranler la résolution de Sékou Touré et de ses compagnons à aller à

des organisations de la Jeunesse, des Femmes et des Travailleurs (OUSA), c'est la Guinée, c'est Sékou Touré. Ainsi à la tête de ces organisations, on retrouvera les Guinéens Idrissa Traoré (Jeunesse), Jeanne Martin Cissé (Femme) et Lanciné Sylla (Organisation de l'Unité Syndicale Africaine). Diallo Telly viendra en 1964 à la

retransmis l'événement et a mis des chansons en l'honneur de cet acte historique. La population avait conscience que nous sommes affranchis de la France. Nous, les adolescents à l'école, nous comprenions que nos petits copains français, ne pouvaient plus nous regarder avec dédain. Et que nous pouvions leur porter la main à la moindre incartade.

En 1958, la France était encore très agressive contrairement aux promesses faites par le Général de Gaulle, le 25 août lors de son passage à Conakry. Déjà vers le 10 octobre 1958, pendant que nous étions au lycée, à l'internat en pleine sieste, nous avons entendu un bruit assourdissant ; c'est la France qui faisait sauter des munitions dans les casernes. Au même moment, on a entendu le Général Raoul Salan de l'armée coloniale française, dire au Général de Gaulle qu'il lui donne 24h pour faire revenir la Guinée dans le giron français. Vous comprenez que bien que la Guinée ait été fière d'avoir accédé à son indépendance, elle demeurait quand même prudente car à la moindre incartade, la France allait réagir. Il y avait des troupes françaises basées à Waka au Sénégal et à port Boué en Côte d'Ivoire.

De Sékou Touré à Alpha Condé en passant par Général Lansana Conté, Capitaine Moussa Dadis Camara, et Général Sékouba Konaté, on constate que ces différents Présidents sont fiers du vote historique du 28 septembre 1958. Que pensez-vous des actes posés par le Colonel Mamadi Doumbouya dans ce sens ?

Je suis avec attention et avec beaucoup de joie et de réconfort, les actes que pose notre fils Mamadi Doumbouya. Je suis surpris des actes qu'il pose parce que je ne m'attendais pas à retrouver cette flamme qui a été allumée le 28 septembre 1958 en ce jeune officier. Ce jeune, à peine arrivé au pouvoir, commence à s'illustrer par des actes de dignité. On a l'impression qu'il était pressé de poser des actes qui vont à son honneur. Vous ne pouvez pas savoir ma surprise quand il a donné le nom du Président Sékou Touré à notre Aéroport international et qu'il ait restitué les Cases de Bellevue à sa famille biologique... (**Emotion et larmes**). Vous avez bien fait de rappeler la permanence des chefs d'Etat qui se sont succédés à la tête de notre pays. Notre fils, notre enfant ne se contente pas de poser les actes de la paix, il rassure d'offrir au pays, des institutions fortes pour vivifier la flamme du développement harmonieux et durable.

Lansana Sarr



Communauté franco-africaine était un acte courageux pour la Guinée. Pourtant la Guinée, le Sénégal et le Niger s'étaient décidés de dire non. Pourquoi les autres ont changé de position à la dernière minute ?

Cet acte n'a pas été que courageux. Il a été téméraire. Figurez-vous, à l'époque, qu'un jeune politicien âgé de 36 ans, issu d'un petit territoire de la colonie française qui tutoie l'histoire de cette manière. Aucune colonie française, aucune colonie dans le monde, ne se sera levé comme la Guinée l'a fait le 28 septembre avec pour seul mot d'ordre, la dignité dans un cadre d'hostilité et d'inimitié avérée, accentuée et exacerbée. Je vous disais tantôt, que les militaires français étaient partout et provoquaient ; ils partaient dans les marchés et renversaient les étals, donnaient des coups de pied aux plateaux de fruits. De telles provocations étaient de nature à faire la pression à Sékou Touré et à ses camarades. Il y'a eu beaucoup de pressions. Dites-vous bien lorsque le Général de Gaulle est venu à Conakry le 25 août, le lendemain Sékou Touré s'est rendu à Dakar pour assister à une réunion du grand conseil de l'AOF. Là, il y a eu des pressions ; le gouverneur

l'indépendance.

C'est extraordinaire, ce que les Guinéens ont réalisé le 28 septembre 1958 ; je crois que jusqu'à présent, nous n'apprécions pas à sa juste valeur l'importance de cette date. C'est plus tard que l'on comprendra tout le sens de cette date ; que l'on admettra que le 28 septembre 1958 a fortement impacté l'histoire de l'humanité. Il ne faut pas qu'on s'en détourne, qu'on s'en gêne ; cette date aura imprimé à l'histoire de l'Humanité un tournant décisif. Et plus, rien ne pourrait plus jamais être comme avant le 28 septembre. C'est quand nous avons voté le 28 septembre "Non" que le monde a changé. Nous avons été indépendants le 2 octobre 1958 grâce au vote du 28 septembre. Cette indépendance est peu de chose par rapport à ce qui était resté. Ce reste-là, c'est la libération et l'unité de toute l'Afrique grâce à la Guinée. Pour l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ne l'oublions pas, c'est Sékou Touré qui en a eu l'idée ; c'est lui qui en a entrepris les premières démarches ; c'est lui qui a envoyé les ambassadeurs partout à travers l'Afrique pour exhorter les Africains à aller à l'unité. Certaines archives existent encore... Au sein des instances de l'OUA, la création

tête de l'Organisation panafricaine comme secrétaire général. La libération de l'Afrique, la guerre du Vietnam avec un appui essentiel à Ho-chi-Ming, le retour de la Chine au Conseil de Sécurité des Nations Unies, tout cela, c'est la Guinée de Sékou Touré... Donc la date du 28 septembre 1958 est une date repère pour la Guinée, pour l'Afrique, mais aussi pour le monde entier. Ça ne se dit pas parce que la Guinée n'a pas la voix des grandes puissances. Un jour viendra, l'histoire sera lue, vue et retenue telle qu'elle est. En ce moment, on connaîtra à la Guinée, la valeur du 28 septembre 1958.

Avez-vous souvenir de la manière dont s'est déroulée la cérémonie de proclamation de notre indépendance, le 2 octobre 1958 ?

Elle s'est déroulée au siège de l'Assemblée territoriale d'alors, actuelle siège de la Haute Autorité de la Communication (HAC). C'est là-bas où les députés guinéens se sont retrouvés sous la direction de Saïfoulaye Diallo. Après cette proclamation officielle, les membres du gouvernement se sont réunis à l'actuel siège du Secrétariat général du gouvernement. La Radio a

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAO10)

Ministre de l'Information et de la Communication (M.I.C)

Date : 02.10.2023.....

Appel d'Offres ouvert No : 010/MIC/CAB/DPMP-PP

1. Cet Appel d'offres international fait suite à l'avis de non-objection du plan de passation des marchés et du dossier d'appel d'offres de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics. la publication de l'Avis général de Passation des marchés dans les journaux de HOROYA, JAO et Lynx-Lance

Le Ministère de l'Information et de la Communication a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget national 2023 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ceux-ci pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de Construction du siège de la Télé thématique

Les Travaux seront exécutés au siège desdits services à KAPORO dans la commune de Ratoma dans un délai de 18 mois.

Le Ministère de l'Information et de la Communication sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de Construction du siège de la Télé thématique

2. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Ministère de l'Information et de la Communication : Souleymane Smith SACKO, TEL : 622 25 09 63/664 250 963 EMAIL : prmp@mic.gov.gn** Personne Responsable des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de l'information et de la Communication au premier étage du Bureau de Personne Responsable des Marchés Public de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 12h le Vendredi contre un paiement non remboursable de cinq millions de francs guinéens (5 000 000 GNF) à compter 03 octobre 2023.

La méthode de paiement sera :

**50% au compte N° 2011000136 « Receveur Central du Trésor » ;
30% au compte N° 2011000407 « de l'ARMP ouvert à la BCRG » ;
20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre reçu**

Le document d'Appel d'offres en fichier électronique sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais par la PRMP.

4. Références similaires : trois (3) marchés des travaux au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum équivalent au moins 80% du montant de l'offre (joindre les procès-verbaux de réceptions définitives ou attestation de bonne fin)

Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal au moins au double du montant de l'offre (les 3 dernières années) ;

5. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
6. Une capacité financière d'un montant égal au moins à 20% du montant de l'offre (joindre une attestation de capacité de financement affecté au marché objet de la présente consultation, délivrée par une banque agréée) ;

- La lettre de soumission conforme au modèle type dans le DAO, signée et cachetée ;
- Les bordereaux des prix unitaires et quantités en lettres et en chiffres signés et cachetés ;
- Le bilan certifié des trois (3) dernières années ;
- La caution bancaire de soumission signée et cachetée ;

L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre.

- Le Quitus fiscal en cours de validité ;
- Le certificat de non-faillite ;
- Le quitus social en cours de validité.

Cependant, l'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entraînera pas le rejet systématique de l'offre par la commission d'évaluation, cette commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans les cinq (5) jours calendaires. Après l'expiration de ce délai, son offre pourra être rejetée par la commission.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et en fichier électronique exploitable sur une clé USB à l'adresse

ci-après au premier étage bureau de Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le **14/11/2023 à 10h**. les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simple rejetées et retournées aux frais des soumissionnaire concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes, en présence d'un observateur de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Boulbinet CORNICHE SUD dans la salle de réunion du ministère de l'Information et de la Communication au deuxième étage le **16/11/2023 à 11h00**.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de deux pourcent (2%) DE l'offre dont la validité sera de **150 jours**.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent être en toutes taxes comprise et comprendre une redevance de régulation et les frais d'immatriculation de :

- **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

- **0,30%** du montant hors taxe du marché à verser comme les frais d'immatriculation sur le compte de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

9. La législation régissant l'appel d'offres est la loi Guinéenne.

**P. la Ministre P.
Le Secrétaire Général**


Souleymane BAH

Douga pour une armée aguerrie et profondément républicaine !

Les opérations de maintien de la paix ont fini par prouver à suffisance que l'arme guinéenne est moins une force de conquistador qu'un instrument au service de la paix. Du premier novembre 1959 à nos jours, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Sur les terrains d'opérations, elle fait preuve de professionnalisme tous azimuts. En temps de guerre, elle aura été de tous les combats pour l'émancipation des peuples et la libération des pays qui croussaient au cachot du désespoir et de la dépersonnalisation de l'homme noir.



Il faut dire que les pères fondateurs des Nations africaines ont bâti des forces capables de défendre l'intégrité de leur territoire respectifs. Aujourd'hui, qu'un contingent militaire malien séjourne en Guinée, forte de quarante membres, est une marque de reconnaissance à la Guinée qui s'est toujours montrée solidaire d'autres Nations. Il est de notoriété publique que la bravoure et le professionnalisme de nos forces de défense se passent de commentaires dans une sous région où la géostratégie continue de se nourrir de la pensée machiavélique. Qu'à cela ne tienne, Les Échos la force de frappe de l'armée guinéenne dépassent largement frontières nationale. Elle se fait respecter par son degré d'engagement sur le terrain. Aguerrie à souhait, elle a toujours su tirer son épingle du jeu. Souvent sollicitée à travers le continent, elle reste un modèle pour d'autres forces. De Mozambique en Guinée-Bissau, passant par l'Angola, la Sierra Leone et

le Libéria, ces hommes d'honneur ont hissé haut le drapeau guinéen en marquant leur présence dans le concert des Nations,

C'est à juste raison que 'Douga'É, cette chanson des hommes illustres et intègres doit être fredonnée afin de galvaniser davantage l'ardeur et la hargne de vaincre des hommes en tenue. Tout comme on chanterait les chansons de Geste pour un certain Charlemagne outre-Atlantique. Il coule de source que les sempiternelles jérémiades d'une certaine Afrique sous la coupe du néocolonialisme, ne saurait noircir le tableau d'une armée qui a tant aidé des pays à recouvrer leur indépendance dans des situations pas toujours faciles. Le monde contemporain qui s'illustre par la montée vertigineuse d'une forme de lâcheté en s'attaquant aux innocents, peine à venir au bout des personnes qui ont vendu leurs âmes au diable. Vous avez dit djihadistes ou terrorisés, c'est selon.

Cette forme de barbarie n'a pas fait reculer l'armée guinéenne d'un iota. Au contraire, le continent guinéen a su s'adapter aux

C'est en cela qu'il faut se féliciter du travail qui est en trait d'être fait pour encore professionnaliser les hommes en tenue. La



nouvelles réalité du terrain. En plus de l'équipement adapté, il s'est agi de trouver des forces capables de rivaliser avec les terroristes à défaut de les booster hors des territoires injustement occupés.

modernisation des équipements a l'avantage de transporter la terreur en territoire ennemi. Comme on le dit d'ailleurs: qui veut la paix, prépare la guerre. Au sein des forces armées guinéennes, le terme

patriotisme ne saurait être galvaudé ou vider de son sens. Elle se nourrit plutôt d'actions concertées au grand bénéfice du peuple de Guinée. Et c'est ce qui fait qu'elle peut se permettre de monter sur ses grands chevaux chaque fois que l'avenir de la Nation risque de partir en lambeau. Elle a jugé opportun de prendre ses responsabilités en descendant dans l'arène politique. Devant Dieu et devant les hommes. Il s'agit de s'approprier des notions comme la refondation et la rectification. Des valeurs, qui, somme toute, avaient disparu du vocabulaire des politiciens sans foi, ni loi.

En ces instants marquant la marche difficile vers des lendemains meilleurs, il urge de se donner la main afin de conduire le navire Guinée à bon port. C'est aussi l'occasion d'avoir une pensée pieuse à tous ceux qui sont tombés en défendant

une parcelle de la mère patrie, ici ou ailleurs.

Excusez du retard. Je n'étais pas à Conakry. Il y a la qualité du réseau aussi à l'intérieur.

JM-Morgan

MARATHON DE L'INDÉPENDANCE

« Courir pour promouvoir la santé et l'unité des Guinéens »

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a organisé ce dimanche, 1er octobre 2023, le Marathon de l'Indépendance placé sous le thème : « Courir pour promouvoir la santé et l'unité des Guinéens ».



L'événement s'est déroulé entre l'esplanade du stade 28 septembre. Il était placé sous la présidence d'honneur du Premier ministre, chef du Gouvernement, Dr. Bernard

Goumou accompagné des ministres et hauts cadres de l'administration guinéenne.

Plus de 1000 athlètes venus de Conakry ont pris part au Marathon de 5 km.



Une cérémonie organisée en prélude à la fête du 2 octobre, date marquant le 65ème anniversaire d'indépendance la Guinée.

Présent à cette occasion, le ministre des Sports et de la Jeunesse, Lansana Béa Diallo, a rappelé l'objectif de ce Marathon de l'Indépendance qui n'a rien à

bien maintenir ces jeunes pour le bonheur de notre belle Guinée », rassure-t-il.

Et plus loin, dans le même sens que son prédécesseur des Sports, Péthe Diallo a souligné que ce grand événement qui a quasiment regroupé tous les membres du gouvernement vise à soutenir les Guinéens et les Guinéennes qui ont décidé de marcher ou courir pour l'unité nationale, la paix, la santé et la cohésion de notre pays.

« Une fois de plus que la refondation est en marche en Guinée sous le leadership du Président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya avec l'ensemble des membres du gouvernement conduits par le premier ministre, Dr. Bernard

avoir avec une compétition. C'est pour juste, dit-il, « rassembler les Guinéens autour d'un idéal commun,

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les fidèles chrétiens prient pour la paix dans les paroisses

Le 2 octobre est la commémoration de la fête anniversaire de notre pays à l'accession de son indépendance. A cette occasion, une messe d'action de grâce a été organisée dans l'ensemble des églises sur l'étendue du territoire national. Dans le but de prier pour la paix en République de Guinée.



À la paroisse St Joseph Ouvrier dans la commune de Kaloum, le curé Père André Abel Camara dans son homélie a passé des messages forts à l'endroit des fidèles, tous allant dans le sens de la paix, la réconciliation nationale, le pardon et le bon vivre ensemble. Avant de souhaiter un très bel anniversaire à tout un chacun : « ce 2 Octobre 2023, notre pays célèbre le 65ème anniversaire de son indépendance. Joyeux anniversaire à

tous, en souhaitant un lendemain meilleur... ».

Toujours dans son homélie, il a invité les fidèles chrétiens à prier pour leur chère patrie, à prier pour que dit-il : « notre chère Guinée traverse bien cette période de transition et pour que les Guinéennes et Guinéens, le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), le Conseil national de la transition (CNT) et les membres du gouvernement

en sortent honorés ».

Satisfait de l'organisation de cette messe, Me Pierre Camara, fidèle de cette paroisse a réitéré ses sentiments au micro de notre reporter. « Aujourd'hui, ce que nous souhaitons c'est la paix. Donc nous avons priés pour que ce pays puisse avancer. Nous sommes contents que c'est la jeunesse qui est entrain de diriger ce pays et nous prions pour cette jeunesse pour qu'il ait dans leurs esprits, l'évolution de ce pays tout au long de son histoire. Nous avons beaucoup prié pour que tout ce passe dans de bonnes conditions. »

A souligner que la messe s'est terminée par de grandes bénédictions formulées par le Curé du jour qui confiera dit-il : « la Guinée et les Guinéens à notre dame, la très sainte vierge Marie », pour que règne à jamais la paix.

Anne Marie Somparé



celui de se donner la main pour non seulement célébrer notre 65ème anniversaire de l'Indépendance, mais également avoir une vision allant dans le sens de développement de notre chère patrie ».

Quant au ministre de la Santé, Mamadou Péthé Diallo, il a mis l'occasion à profit pour inviter la jeunesse à prendre conscience, à être plus responsable pour pouvoir servir le pays au moment voulu.

« La jeunesse guinéenne doit comprendre que leur avenir se trouve ici en République de Guinée. Donc, vouloir prendre des bateaux et aller se faire tuer à la méditerranée n'est pas une solution. Aujourd'hui, nous allons mettre les conditions avec les partenaires pour

Goumou», a précisé le ministre de la Santé.

Avant de rajouter ceci : « célébrer les 65 ans de la Guinée, c'est permettre à nos compatriotes de se rassembler, de marcher, de discuter et de faire la fête ensemble tout en rendant un vibrant hommage au père fondateur de notre Indépendance, le feu président Ahmed Sékou Touré et à ses compagnons de lutte qui ont tous décidé de choisir la voix de la liberté ».

Selon les organisateurs, ce marathon de l'indépendance se veut un jour de fierté et de cohésion entre Guinéens afin de bâtir une nation forte avec un avenir meilleur.

Ibrahima Sory Bangoura
Photos : Lamine Sylla

Avis de Consultation directe de Consultants

N°: ACDC06/MIC/CAB/DPMP-PP

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

Consultation directe de consultants

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans HOROYA, JAO, LYNX-LANCE et sites du Ministère en date du mois de janvier

Ministère de l'Information et de la Communication] a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les projets et programmes, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) pour le recrutement d'un cabinet relatif au renforcement des capacités des chargés de communication des départements ministériels en techniques de communication. Les services comprennent [brève description, organisation, calendrier d'exécution, etc.].

Objectifs

Objectif général : Recruter un cabinet pour renforcer les capacités professionnelles des chargés de communication des départements ministériels.

Objectifs spécifiques :

Renforcer les compétences professionnelles de 30 chargés de communication des départements ministériels en techniques d'élaboration des outils de communication (plan de communication, stratégie de communication, communication institutionnelle, mécanisme de suivi, évaluation, communication digitale, gestion des relations publiques et communication de crise

Méthodologie

• **Déroulement de la formation**

Le cabinet de formation proposera la méthodologie la mieux adaptée à ce dispositif de formation qui sera toutefois amendée ou validée par le ministère de l'Information et de la Communication à travers la direction nationale de la communication et des relations avec les médias privés, la direction générale du centre de formation avant la formation à proprement dite. Toutefois, les formations en présentiel sont exigées.

Au regard des thèmes cités, le cabinet peut proposer la combinaison des thèmes tout en respectant la durée et le lieu de la formation.

Le cabinet devra faire connaître au Ministère à travers la direction nationale de la communication et des relations avec les médias privés et la direction générale du centre de formation le contenu de ses modules de formation qui seront préalablement validés avant la phase pratique des formations.

• **Participants**

Le nombre de participants à la session de formation est déterminé dans l'appel à candidatures. Toutefois, ce nombre peut être revu à la hausse ou à la baisse en cas de nécessité et cela se fera de commun accord entre les deux parties.

• **Date de mise en œuvre et tâche à réaliser par le cabinet**

Les sessions de formation se tiendront dans la première quinzaine du mois d'octobre 2023 pour une durée de trois (3) jours.

Le cabinet prendra en charge :

- La préparation des modules de formation ;
- La présentation des modules de formations en français;
- La préparation d'un questionnaire pour le pré et post test (min 5 -max 10)
- Ses déplacements sur les lieux de formation ;
- La rédaction des rapports techniques et financiers;
- La conception des outils de gestion;
- Le partage d'un plan de suivi des actions post-formation avec les participants;
- La restauration et le déplacement des participants;
- Les kits de formation;
- La couverture médiatique;
- La prise en charge des personnes-ressources;
- Le matériel de mise en œuvre;

• **Lieu**

Les formations se dérouleront aux lieux indiqués dans l'offre (Conakry), dans un réceptif hôtelier ou dans des salles spécialisées.

Offre technique et financière

Le cabinet précisera :

- Les modalités pédagogiques;
- Les supports pédagogiques proposés;
- Les CV des formateurs.

Session de Formation	Cible	Durée	Lieu
Techniques de la communication institutionnelle	30 chargés de communication des départements ministériels	3 jours	Conakry
Techniques d'élaboration d'une stratégie, d'un plan de communication et de suivi évaluation			
Communication digitale			
Gestion Relations Publiques et relations Médias			
Communication de Crise			

7. Résultats

Au terme de toutes ces sessions de formation, les participants maîtrisent :

- Les techniques de la communication institutionnelle
- Techniques d'élaboration d'une stratégie, d'un plan de communication et de suivi évaluation
- Communication digitale
- Gestion Relations Publiques et relations Médias

Communication de Crise

8. Candidature

Profil :

Les cabinets intéressés doivent-être spécialisés dans la formation :

Avoir une expertise en matière de méthodologie d'élaboration et de pilotage de politique sectorielle de communication, de communication gouvernementale, de technique communication institutionnelle, digitale, de crise et en Gestion des Relations Publiques

et relations Médias ;

- Avoir au moins cinq (5) d'expérience dans le domaine de la formation en communication ;
- Avoir la capacité à travailler dans un environnement pluridisciplinaire sous forte pression avec des délais courts ;
- Avoir une expérience avec les organisations internationales est un atout.

Évaluation des offres

Les cabinets intéressés doivent déposer en 4 exemplaires dont un original leur dossier incluant le CV plus copie du diplôme du ou des formation(s), le numéro d'immatriculation fiscale, le RCCM du cabinet, le plan et le calendrier de formation détaillé, l'offre financière et les références de travaux similaires à la Personne Responsable de la Passation des Marchés (PRMP) au Ministère de l'Information et de la Communication sous forme de plis dans une enveloppe mentionnant seulement l'intitulé.

Une évaluation des offres reçues sera faite et seul le cabinet présentant le profil recherché et les offres techniques et financières entrant dans le canevas du projet sera sélectionné.

Analyse technique

Les offres seront analysées premièrement selon la proposition technique.

Analyse financière

L'offre la moins disante sera privilégiée. Le marché sera accordé au cabinet ayant répondu au maximum des critères. La capacité de préfinancement du cabinet serait un atout dans la sélection du prestataire. Il sera nécessaire pour le cabinet de prendre soin de mentionner cette exigence dans son offre. Les cabinets intéressés sont invités à présenter les meilleures propositions.

Le marché ne sera accordé que sur des propositions originales. Ce présent appel d'offres peut être annulé ou reporté en cas de force majeure.

Le ministère à travers la Personne Responsable de la Passation des Marchés prévoit un Contrat de prestation de service au soumissionnaire retenu.

Proposition chiffrée

Les prix seront exprimés en GNF. Les offres demeurent en vigueur pour une période minimum 120 jours. Les soumissionnaires sont invités à transmettre des offres rédigées sur papier et par courriel sur en-tête officiel.

Consignes relatives à la proposition

La rédaction des propositions doit satisfaire aux conditions ci-après :

- Rédaction uniquement en langue française ;
- La proposition technique doit être détaillée et susceptible de répondre aux besoins;
- La proposition chiffrée doit être présentée avec les détails possibles en HT.

Une proposition est réputée complète quand elle contient les documents suivants :

Une lettre d'accompagnement rédigée sur papier en-tête du cabinet et signée par un représentant légal;

Une proposition technique complète conforme aux critères d'évaluation;

Une Proposition chiffrée complète ;

1. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas [insérer un nombre de pages de 5 à 15] environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

2. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à sept (7) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût), basée notamment sur l'expérience de la firme, la qualification des experts, la méthodologie

de travail proposée, et le montant de la proposition ;

9. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33 à 35 du Code des marchés publics.

10. Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience générale
- b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables)
- c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement
- d. ETC.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse : **Boulbinet Route corniche sud, au siège du Ministère de l'Information et de la Communication, auprès de la RMP, Monsieur Souleymane Smith SACKO, Tel : +224 622 25 09 63/ 657 25 09 63 compter du 28/09/2023**

11. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après à l'adresse suivant : Boulbinet Corniche sud dans la salle de réunion du Ministère au deuxième étage **mardi 10 octobre 2023 à 11 heures**; sous plis fermé **le recrutement d'un cabinet relatif au renforcement des capacités des chargés de communication des départements ministériels en techniques de communication.** insérées sur l'enveloppe de soumission de la consultation directe de consultants.

12. La décision de sélection des consultants sera prise et notifiée le 15 octobre 2023

P. La Ministre P/O
Le Secrétaire Général



DÉDICACE DU LIVRE

«Ma vie aux côtés d'Ahmed Sékou Touré»

Il s'agit d'une œuvre de l'ancienne première dame de la Guinée indépendante, Hadja Andrée Touré, qui raconte plus de 30 ans de sa vie en couple avec l'ancien président de la République, le Camarade Ahmed Sékou Touré.

L'objectif de ce livre est de présenter le père de l'indépendance guinéenne aux jeunes générations ainsi que les moments forts partagés avec son mari.

La dédicace de cet ouvrage édité par la maison d'édition L'Harmattan-Guinée a eu lieu le vendredi 29 septembre aux Cases de Belle-Vue, en présence des membres du Gouvernement, des compagnons de l'indépendance, ainsi que plusieurs autres personnalités venues pour la circonstance.

L'auteure du livre composé de plus de 200 pages et d'une dizaine de chapitres, Hadja Andrée Touré, a pris tout son temps pour l'écrire. Elle explique les raisons : *«J'ai tenu à écrire ce livre « Ma vie aux côtés d'Ahmed Sékou Touré » pour que les jeunes de notre pays puissent mieux connaître mon mari. J'ai constaté que certaines personnes ne présentent que le côté sombre de mon mari aux nouvelles générations, donnant ainsi une image négative d'Ahmed Sékou Touré, alors qu'il a consacré toute sa vie au rayonnement de son pays, comme en témoigne sa lutte pour l'indépendance. C'est également ma façon de raconter ma vie aux côtés de mon illustre mari.»*

Hadja Andrée Touré a exprimé sa gratitude envers les nouvelles autorités guinéennes dirigées par le président de la transition, le colonel Mamadi



Doumbouya. Depuis sa prise de pouvoir le 5 septembre 2021, le Président Doumbouya a entrepris plusieurs actions en faveur de la famille du défunt Président Ahmed Sékou Touré, notamment le baptême de l'aéroport de Conakry qui porte désormais le nom d'Ahmed Sékou Touré, ainsi que la restitution des cases de Belle-Vue à la famille présidentielle.

Hadja Andrée a également tenu à remercier le Président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbouya, pour les honneurs qui lui ont été rendus. Elle a rappelé l'émotion ressentie lorsque le Président Doumbouya s'est recueilli sur la tombe de son mari et lui a tendu la main pour demander des prières et des bénédictions. Ces gestes ont été faits dans le but de l'accompagner sur le droit chemin pour l'accomplissement de

sa mission.

Dans le même esprit, l'ancienne première dame de la Guinée indépendante a profité de l'occasion pour remercier le directeur de la maison d'édition L'Harmattan Guinée, Sansy Kaba Diakité, pour son soutien indéfectible qui a permis la publication de ce livre. Elle a conclu en disant : *«C'est grâce à lui que ce livre a été publié. J'espère que les jeunes guinéens de toutes les générations auront le temps de le lire, afin de mieux connaître qui était Ahmed Sékou Touré.»*

Pour finir; Le Directeur de L'Harmattan-Guinée, Sansy Kaba Diakité, a également souligné son engagement envers la publication de l'ouvrage dans plusieurs langues étrangères et nationales.

Sékouba Kourouma
Photo : Sylla Lamine

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice-solidarité

**Ministère de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation**

.....



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO)

AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES (ANAFIC)

AAO : N° 002/ANAFIC/DG/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru dans les Journaux (*Horoya N°8216, Journal des appels d'offres N°644 et 224 Business N°411*) du 04 septembre 2023.

2. L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer l'acquisition du matériel roulant et à l'attention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le marché **d'acquisition en lot unique de 1 000 téléphones de haute portée (Talkie-Walkie) en faveur des Administrateurs territoriaux et des cadres de l'administration déconcentrée**, dans un délai de **Quarante Cinq (45) jours**.

3. L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **assurer la fourniture en lot unique de 1 000 téléphones de haute portée (Talkie-Walkie) en faveur des Administrateurs territoriaux et des cadres de l'administration déconcentrée et services connexes**.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à articles 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définis dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 des Codes de Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du : **Responsable Passation des Marchés (RPM) de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, Tél : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29** ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus **Du lundi au jeudi de 08h 30 à 13H 30 et de 14h30 à 17h00 et Le vendredi de 08h30 à 12h30 et 14h00 à 16h00**.

Courriel : mnabe@anafic.org.gn, copies smtoure@anafic.org.gn ; direction@anafic.org.gn

6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les autres documents suivants :

- **Les preuves d'au moins trois (3) marchés similaires réalisés au cours des (05) cinq dernières années (Joindre les PV de réception ou attestation de bonne fin);**
- **Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (3) dernières années (2020, 2021 et 2022) supérieur ou égal au montant de l'offre.**

Voir le dossier d'appel d'offres pour plus d'informations

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : du **Responsable Passation des Marchés (RPM) de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, Tél : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29**, à compter du **mardi, 03 octobre 2023**, contre un paiement non remboursable de **Trois millions Francs Guinéens (3 000 000 GNF) ou équivalent**. La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ **20 %** à l'Autorité contractante ;
- ✓ **30 %** au compte de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et
- ✓ **50 %** au compte du Trésor Public sous le N° 4111071.

Le document d'appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version physique et version numérique à la demande.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, Tél : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29**, au plus tard le **jeudi, 02 novembre 2023 à 10h 00 mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Guinée, Conakry, Salle de réunion de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, le jeudi, 02 novembre 2023 à 10h 30 mn**. Tel : (+224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29.

9. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres ; Les frais d'immatriculation des marchés publics au taux de 0,3% du montant hors taxes des marchés suivant l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics en date du 05 avril 2023.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égale de **90 000 000 GNF ou équivalent** dont la validité est de **Cent Quarante Huit (148) jours**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Cent Vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres.

Fait à Conakry, le 15 septembre 2023

LE DIRECTEUR GENERAL


Directeur Général

Sékou Mawa TOURE

FOOTBALL GUINÉEN

Ressasser les beaux souvenirs inoxydables...

La Guinée en 1963, possédait deux équipes nationales de football A et B c'est-à-dire une équipe de titulaires et une de réservistes. Ces deux formations, étaient constamment à l'extérieur pour se former notamment dans les pays de l'Est dont la Hongrie, la Bulgarie, la Pologne, la Russie, etc. Par cette percée, on comprend que le football était aussi un symbole d'intégration.



Il y a lieu de rappeler d'entrée que la découverte et la pratique du football par les Guinéens, remonte vers les années 1920, bien après la majeure partie des pays d'Afrique de l'Ouest. D'aucuns disent que c'est la Mission catholique qui a introduit le ballon rond en Guinée ; d'autres par contre, indexent les marins français dont les navires mouillaient souvent le port de Conakry. Pendant que les navires attendaient le chargement, ces marins français jouaient contre les dockers de Conakry soit sur un coin de port ou sur le pont des navires. Cette dernière hypothèse semble être la plus probable.

Pour mémoire, Conakry connaîtra la nomination de Monseigneur LEROUGE Vicaire apostolique et évêque titulaire, le 20 avril 1920. Alors, ce dernier deviendra le père spirituel du football en Guinée ; et c'est grâce à lui que les frères BAO de l'archevêché de Conakry, s'intéresseront à la promotion du football.

Selon des informations concordantes, le père ROY eut le mérite de diriger le premier district de football affilié à la fédération française de football à travers la ligue d'AOF. Evidemment père ROY sera remplacé après son voyage de la Guinée par Me Albert Kourouma qui prendra le poste de président du district de Conakry jusqu'en 1958.

Depuis toujours, le ballon rond se joue sur toute la surface en Guinée, au bord de la mer, depuis les terrains vagues, poussiéreux et parfois très accidentés des villages les plus reculés. Mais, on joue avec une technique limitée ou rudimentaire, sans connaître les règles qui n'étaient nullement un obstacle à la pratique du football. Peu importe, la longueur ou la largeur du terrain et la dimension des poteaux.

Il faut dire aussi que les règles

n'étaient pas comprises par les sportifs et les supporters de Conakry et des villages. Dans les années 1930, les matches amicaux étaient organisés entre les équipes par manque de maîtrise des règles du jeu ; et la plupart des rencontres se terminaient à queue de poisson.

A Conakry jamais une rencontre ne se déroulait sans incident et n'était point rare d'assister à des rixes de femmes en plein marché.

Autant dire que le football guinéen avant l'indépendance (la Guinée, comme l'ensemble des territoires du continent africain),

concert des nations indépendantes, grâce à son non historique au referendum du Général De Gaulle. Par voie de conséquence, le district de football de la Guinée se transforme en fédération Nationale de football affiliée à la FIFA. La Guinée indépendante avait adoptée pour le socialisme, donc l'organisation du sport découle de l'organisation politique du parti. Les hommes politiques considèrent le sport comme un outil pédagogique, capable d'inculquer le patriotisme aux populations.

En mars 1959, le nouveau

clubs, la mise en place d'un championnat nationale et d'une coupe nationale à certaines personnalités compétentes du sport. Tels que Yoro Diarra, Sékou Soumah et N'Famara Camara qui deviendra en 1961, le premier président de la fédération guinéenne de football.

Pour les nouveaux responsables, il était exclu de faire revivre des noms des clubs, les couleurs des maillots et même des sigles. À l'intérieur de chaque ville de la Guinée, un club de football était autorisé. Les supporters nostalgiques des anciens clubs coloniaux n'ayant plus de repères avec la nouvelle structure politique de sport, boudèrent les stades pendant très longtemps.

En interrogeant l'histoire, on se rend compte que c'est seulement en 1966 que le championnat commence en Guinée. L'équipe de Conakry II qui deviendra le Hafía Football Club, un terme arabe, synonyme de santé et de vigueur, a été proposé à la fédération par Me Sayon. Et le Hafía FC remportera des trophées en 1966, 1967 et 1968. En effet, Conakry I reprend le flambeau en 1969 et 1970, l'équipe se structure et change de nom ; au lieu Kaloum Star, le club s'appellera désormais AS Kaloum. Mais de 1971 à 1979, le Hafía FC deviendra champion

L'équipe A était composée des joueurs comme Daki M'bor le capitaine, Bafodé Sakho, Tiany Camara Latige, Petit Sory, Ibrahima Kandia Diallo Antoni, Aboubacar Baratte Camara pour ne citer que ceux-ci.

Quant à l'équipe B, après le départ de l'entraîneur hongrois Zakarias, elle ne se renouvelait plus, et les éléments ont finalement rejoins l'équipe titulaire A. En 1968, la crise de renouvellement devenait difficile et l'équipe devenait vieillissante. C'est ainsi que le gouvernement a décidé de déboucher des étudiants footballeurs en Allemagne comme Chérif Souleymane, l'unique ballon d'or guinéen, Diané Yayé, Souleymane Aribot pour sauver la face et préparer les jeux olympiques de Mexico.

En tout cas depuis des années 70, le football guinéen a connu une ascension fulgurante avec les différentes participations des compétitions africaines et mondiales notamment la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) et la ligue des champions africains des clubs. Qui ne se souvient pas encore d'Hafia 77, ce club légendaire, triple champion d'Afrique, avait remporté trois fois ce trophée. Aussi, ne perdons pas de vue, la consécration de notre onze national de remporter 5 fois la Coupe Amilcar Cabral au compte de l'Union des Fédérations Ouest Africaine (UFOA) et tant



a connu la domination coloniale et notre pays en a ressenti durant plus d'un demi-siècle, les divers effets. C'est à partir de 1946 que les territoires sous domination française, ont commencé à s'organiser politiquement pour la reconquête de leur unité sur la base de leur aspiration nationale.

C'est en 1958 que la Guinée entre de plain-pied, dans le

gouvernement guinéen dissous tous les clubs de football sur l'ensemble du territoire et aussi les associations et les organisations de jeunesse. Le nouvel Etat réorganise le sport au niveau des seuls organismes de base, sous-sections et les comités de villages, constituant la future vision politique pour l'avenir du pays.

Alors, le gouvernement confie l'organisation des nouveaux

de Guinée.

Pour rappel, la Guinée en 1963, possédait deux équipes nationales de football A et B c'est-à-dire une équipe de titulaires et une de réservistes. Ces deux formations, étaient constamment à l'extérieur pour se former notamment dans les pays de l'Est à savoir la Hongrie, la Bulgarie, la Pologne, la Russie et la Tchéquie Slovaquie etc...

de victoires.

Au regard du parcours somme toute élogieux du football guinéen, il est temps aujourd'hui, plus qu'hier de repenser ce secteur, en accordant beaucoup plus de chance aux pépinières, aux spécialistes et aux compétences afin de redonner à la Guinée sa gloire d'antan.

Ibrahima Sory Bangoura & Abdoulaye Socra Banaro



FETE DE L'INDEPENDANCE

2 OCTOBRE 2023



S'inspirer du passé pour construire le futur

